

Covid-19

Ayons une attitude responsable
Restons chez nous et appliquons les consignes
données par le gouvernement. *La rédaction*

MALI

591

www.malikile.com

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 24 AVRIL 2020

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Législatives 2020

IBK et les plaintes des alliés piétinés



Soumaïla Cissé et ses ravisseurs injoignables :
Les négociations achoppent



Législatives en Commune V : Bill veut imposer
un hold-up électoral



**LIBÉREZ
L'HONORABLE
SOUMAÏLA
CISSE!**

ENSEMBLE NOUS POUVONS !

Une	Législatives 2020 : IBK et les plaintes des alliés piétinés	P.4
Brèves	Commissariat du 7ème Arrondissement : Deux faux-monnayeurs dans les mailles du Commissaire Principal Alfoussseyini Ag SOULEYMANE Nouhoum Togo sur la tentative de débauchage des députés élus de l'URD : Les voix du peuple ne sont pas négociables Démenti de l'URD : «Nous comprenons la bonne foi» COVID-19 : Les symptômes Mali : Un député décède du coronavirus Mois de Ramadan : Revoir les heures du couvre-feu ! An I de Boubou Cissé à la primature : Un Bilan mitigé	P.12 P.12 P.12 P.13 P.13 P.13 P.14
Actualité	Soumaïla Cissé et ses ravisseurs injoignables : Les négociations achoppent Coronavirus au Mali : La Presse plus touchée que tout autre secteur de l'économie Lutte contre l'insécurité à Ségou : La chute de la bande de «WARA» Hébergé à l'hôtel Olympe : Un confiné accuse	P.16 P.17 P.18 P.19
Politique	Modibo Sidibé sur le coronavirus et nous : «Ce que je crois» Législatives en Commune V : Bill veut imposer un hold-up électoral Législatives 2020 : Une véritable mutation politique se dessine	P.20 P.23 P.24
Culture & société	Secret de Femme : Que représente la « Jarre », « Fiyen » dans un foyer ? COVID-19 : Les emprunteurs des transports urbains plus exposés que jamais	P.25 P.26
International	Niger : «Toutes les personnes interpellées seront déférées devant les tribunaux qui décideront de leurs sorts». Dixit le gouverneur de la région de Niamey Coronavirus au Sénégal : 30 nouveaux cas dont 4 issus de la transmission communautaire	P.27 P.28
Sport	Covid-19 : Le casse-tête des joueurs en fin de contrat Cote d'Ivoire : Suspecté d'avoir couché avec la femme de Didier Drogba, Al Moustapha s'explique	P.29 P.30

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

P.13



P.19



P.24





Législatives 2020 : IBK et les plaintes des alliés piétinés

Au sortir de l'élection législative de 2013, le Rassemblement pour le Mali (RPM) alignait 66 députés élus sous ses couleurs. Au fil des ralliements, avant une certaine décrue, le parti de Ibrahim Boubacar Keita avait atteint presque la barre des 80 députés. Puis vint le temps des vaches maigres avec les démissions-ralliements qui firent que in fine, il devenait impossible de savoir le nombre de députés par partis à l'assemblée nationale du Mali.

Vint l'élection de 2020 après 18 mois d'un

bonus parlementaire aussi illégitime qu'illégal avec le même parti présidentiel secoué par des luttes de personnes, de positionnement et de très nombreux comptes à solder. Mais il restait suffisamment lucide pour savoir qu'il ne pouvait reconduire sa majorité à l'Assemblée nationale sans un soutien franc de l'administration, une bonne planification de la fraude et beaucoup d'argent. Dans ces conditions, qui déterminent la survie ou le naufrage électoral du RPM, il n'y avait aucune place pour les amitiés et les états d'âme. On fait copains-copains avec les adver-

saires officiels et on écrase les alliés. Pourvu que cette opération rapporte des députés c'est-à-dire la majorité parlementaire qui elle-même est gage du maintien des prétendes et autres immunités pour des bandits politiques et prédateurs sociaux. En attendant la proclamation définitive des résultats par la Cour constitutionnelle, des alliés de poids et de longues dates du pouvoir IBK protestent et quelques fois ruent dans les brancards. Tout cela aurait pu être considérées comme des pleurs d'amoureuses éconduites s'il ne s'agissait en fait d'une tragi-comédie menaçant les fondements même de la démocratie malienne.

Ainsi Oumar Ibrahim Touré, le président du parti APR, ancien ministre de l'Élevage et de la Pêche et jusqu'à une date récente ministre Commissaire à la Sécurité alimentaire a dénoncé pêle-mêle «une victoire acquise dès le 1er tour dans la circonscription électorale de Gourma Rharous qui sera confis-



quée par la Cour constitutionnelle le lé-
sant ainsi dans ses droits politiques, élec-
toraux, juridiques et citoyens ». Républicain
jusqu'au bout des ongles et « croyant au
début en la bonne foi des acteurs adminis-
tratifs dont le Gouverneur de région, le
Préfet et la Cour Constitutionnelle, (le
parti) a accepté d'aller au second tour,
avant de comprendre par la suite que
c'était fait à dessein » Puis, aux dires du pré-
sident Oumar Ibrahim Touré dont la modération
est connue de tous un « banditisme électoral
s'est poursuivi par des pratiques hon-
teuses se caractérisant, entre autres, par
l'intrusion visible de l'administration ré-
gionale, le bourrage des urnes (cas des 11
bureaux de vote de Benguel), la confisca-
tion et la destruction du matériel électo-
ral, une déclaration publique avec preuve
sonore du candidat du RPM, déclarant tout
faire pour empêcher le déroulement du
scrutin du second tour dans des com-
munes dont Gossi. Pis, l'administration ré-
gionale et locale, garante de la bonne
organisation du scrutin et de la neutralité,
a fait une intrusion scandaleuse en faveur
du candidat du RPM, privant les com-
munes de Gossi, d'Adjora et d'Inadjatafane
de leurs droits de vote. »

De tous ces faits, le Président de l'APR a pris
le soin d'informer le Ministre de l'Adminis-
tration Territoriale et de la Décentralisa-
tion, le Secrétaire Général du dit
département, le Gouverneur de Région et
même le Président du RPM. Mais peine
perdue ! » Lire encadré en fin de l'article.
Tieman Hubert Coulibaly président du parti po-
litique UDD, ancien ministre des Affaires étran-
gères, de l'Administration Territoriale et de la
Décentralisation et de la Défense et des Anciens

combattants dénonce « les fossoyeurs de la
Démocratie et de la République veulent
imposer leur logique destructrice au Peuple.

Cela comportera forcément des consé-
quences. Je prends l'opinion nationale à
témoin. J'en appelle au sens de la résis-
tance de tous face à une entreprise hon-
teuse et méprisante pour notre
République. Refusons !

L'échec réside dans la violation des règles.
J'avertis les décideurs que les règles fi-
nissent toujours par se venger ». Lire En-
cadré en fin de l'article.

Choguel K. Maiga un des leaders de l'opposition
n'avaient pas dit moins.

L'ASMA de Soumeylou Boubeye Maiga à
travers son leader de Ségou, le député président
sortant de la Commission Finances de l'Assem-
blée nationale et dissident du RPM s'est
adressé à ses militants et électeurs en dénon-
çant des fraudes et autres manipulations. « À
l'ensemble des militantes et militants dé-
voués nous avons enregistré au cours des
votes de ce dimanche certaines irrégula-
rités (tripatouillages, achat de
consciencés, bourrage d'urnes...) d'ores
et déjà un huissier a été engagé et les élé-
ments de preuves seront transmis à qui de
droit et rassurez-vous un dénouement
heureux sera acquis, car les faits sont
d'une gravité absolue. Notre victoire, elle
est limpide. Mais restons sereins jusqu'à
la proclamation des résultats définitifs par
la Cour constitutionnelle. La vérité triom-
phera ».



Des urnes bourrées sur une charrette à Gourma Rharous



Le Parena du ministre des Affaires étrangères Tiébilé Dramé s'est exprimé par sa nouvelle égérie Kadidia Fofana, actuelle chargée de mission et candidate du parti en Commune III du district de Bamako sur sa page Facebook « **Tripatouillage. De 1033 voix aux sorties des urnes, à 790 voix au gouvernorat. Nous demandons le recomptage de nos voix en C3.** »

Le parti Yelema de l'ancien Premier Ministre Moussa Mara, le PS Yelen Kura du ministre Amadou Koïta alliés à l'UDD à Mopti se plaignent également de graves irrégularités dans cette circonscription électorale dénoncent également de graves irrégularités en faveur du parti au pouvoir RPM allié au principal parti d'opposition URD de Soumaïla Cissé « **Partout où il y'a eu un vote honnête nous avons gagné... Nous constatons que le coup qu'ils ont joué au premier tour, le vol organisé le holdoc électorale du premier tour, ils sont en train de faire la même chose... ils amènent 8.000 voix pour le parti au Pouvoir qui s'est mis avec l'opposition URD. 8.000 voix volés à Djaloubé, nous demandons qu'ils suppriment ces 8.000 voix.** » Le sous-préfet « **est en train de créer de toute pièces des résultats toujours pour le parti au pouvoir RPM avec son associé l'opposition URD, on ne l'acceptera pas.** » Pour rétablir la vérité, après avoir demandé le soutien de la Minusma et de

la communauté internationale, parce que « **nous sommes dans une zone de conflit, nous avons demandé également au préfet, au gouverneur de la région de Mopti, au ministre de l'administration territoriale, au Premier ministre de faire quelque chose afin que les voix volées soient annulées, rien n'a été fait. Quand les faux résultats sont arrivés à la Cour Constitutionnelle, la Cour Constitutionnelle a validé malgré que nous ayons pris des huissiers, des avo-**

cats, nous avons apporté toutes preuves nécessaires à Bamako, ils ont imposé le vol. » Nous ne l'accepterons pas, concluent-ils.

Enfin, last but not least, c'est le premier vice-président de l'Assemblée nationale, baron du pouvoir qui, entre les deux tours a fait des mises en garde au ministre de l'Administration territoriale en charge des élections et secrétaire général du parti Adema, allié national du RPM mais sur une liste concurrente en Commune V de Bamako « (le ministre) a été vu aux activités de campagne de son parti. « On ne peut pas être organisateur d'une élection et être superviseur dans un QG de campagne. »

Ces récriminations sont fortes. Elles viennent d'alliés qui ont déjà avalé beaucoup de couleuvres et démontré leur attachement quasi-indéfectible à IBK. Les voici payés en monnaie de singe. Ou disons pour être plus précis leurs partis payés en monnaie de singe. Car eux n'étaient pas candidats. Pourquoi ?

Peu importe la raison, mais s'ils ne sont pas candidats, c'est parce qu'ils lorgnent autre chose. Sur l'autel de leurs ambitions personnelles seront sacrifiés les pauvres candidats victimes de fraudes. En clair contre le silence et le maintien dans les rangs, des portefeuilles ministériels ou des postes d'ambassadeurs seront négociables. Et négociés. Ainsi va la politique, la classe politique et le Mali de IBK.

■ MOCTAR SOW





Tieman Hubert Coulibaly, ancien ministre des Affaires étrangères, de l'Administration Territoriale, de la Défense et des Forces armées et président du parti politique UDD

dans le cercle de Mopti où des résultats fabriqués arrivent.

À Dialloubé où les bureaux ont fonctionné pendant deux heures ils disent que près de 10.000 électeurs ont voté. À Koubye et Oumromody où personne n'a voté, des urnes ont été bourrées et acheminées vers un préfet afin qu'il procède à la manipulation nécessaire. De la même manière dans le cercle de Tenenkoun où nous battons la liste RPM-URD, des résultats viennent d'être sortis à 13:30 concernant le village de Dioboye dans la commune de Sougoulbé. À la demande du préfet lui-même, un constat d'huissier et deux témoignages avaient établis depuis hier la non-ouverture des bureaux de vote et que personne

n'y avait voté ! Aujourd'hui 200 voix fraîches et opportunes sont fournies au bénéfice des perdants !

Peuple du Mali,

Les fossoyeurs de la Démocratie et de la République veulent imposer leur logique destructrice au Peuple.

Cela comportera forcément des conséquences. Je prends l'opinion nationale à témoin. J'en appelle au sens de la résistance de tous face à une entreprise honteuse et méprisante pour notre République. Refusons ! L'échec réside dans la violation des règles. J'avertis les décideurs que les règles finissent toujours par se venger ».

Tiemman Hubert Coulibaly, ancien ministre des Affaires étrangères, de l'Administration Territoriale, de la Défense et des Forces armées et président du parti politique UDD ne fait pas dans la dentelle. Il appelle ses camarades à la « Vigilance obligatoire



ALLIANCE POUR LA RÉPUBLIQUE (APR) COMMUNIQUÉ DE L'ALLIANCE POUR LA RÉPUBLIQUE (APR)

teuses se caractérisant, entre autres, par l'intrusion visible de l'administration régionale, le bourrage des urnes (cas des 11 bureaux de vote de Benguel), la confiscation et la destruction du matériel électoral, une déclaration publique avec preuve sonore du candidat du RPM, déclarant tout faire pour empêcher le déroulement du scrutin du second tour dans des communes dont Gossi. Pis, l'administration régionale et locale, garante de la bonne organisation du scrutin et de la neutralité, a fait une intrusion scandaleuse en faveur du candidat du RPM, privant les communes de Gossi, d'Adjora et d'Inadjatafane de leurs droits de vote.

La veille du scrutin, le matériel électoral d'Inadjatafane a été confisqué et retenu à Tombouctou sur instruction du Gouverneur de la région.

Joignant l'acte à la parole, sur ordre du candidat du RPM le matériel électoral destiné aux communes de Gossi et Adjora a été intercepté et brûlé à une dizaine de kilomètres de Gourma Rharous. Bien qu'ayant été informé par nos soins de la déclaration du candidat du RPM, l'administration n'a pris aucune disposition pour sécuriser le matériel électoral destiné à Gossi et Adjora. A cela s'ajoute les

menaces et les intimidations faites par le Gouverneur de Région à l'encontre de certains Maires leur exigeant de voter et de faire voter pour le candidat du RPM.

Comme précisé ci-dessus, ce banditisme électoral avait été prémédité par une déclaration publique du candidat du RPM, préparant la destruction du matériel électoral dans les localités favorables à son adversaire.

Nous précisons qu'à toutes les étapes le Président de l'APR a pris le soin d'informer le Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, le Secrétaire Général du dit département, le Gouverneur de Région et même le Président du RPM. Mais peine perdue !

L'APR informe l'opinion nationale et internationale que ces faits gravissimes mettent à mal le vivre ensemble et la cohésion sociale dans ces communes privées de leurs droits électoraux et constitutionnels.

L'Alliance Pour la République, l'APR rassure tous ses militants et sympathisants qu'il usera de tous les moyens légaux et politiques pour défendre sa victoire volée.

**Le Président de l'APR
Oumar Ibrahima Touré**

Rompant avec sa réserve habituelle, l'Alliance Pour la République (APR) informe l'opinion nationale et internationale qu'il a été lésé dans ses droits politiques, électoraux, juridiques et citoyens dans la circonscription électorale de Gourma Rharous. Notre candidat avait gagné dès le premier tour, résultats à l'appui, victoire confisquée par la Cour Constitutionnelle. Parti fidèle à son esprit républicain, croyant au début en la bonne foi des acteurs administratifs dont le Gouverneur de région, le Préfet et la Cour Constitutionnelle, a accepté d'aller au second tour, avant de comprendre par la suite que c'était fait à dessein.

En effet, au second tour, ce banditisme électoral s'est poursuivi par des pratiques hon-

Mamoutou Tangara

Justice malienne

Quand la chambre d'accusation annule le mandat de dépôt contre le sieur Camara !



Une chose est sûre, la flèche que tu lances contre un juste reviendra sur toi.

Drissa Arama

Quelques éclaircissements sur le test positif sans symptômes de Moussa MARA au COVID 19.

C'est le Centre de dépistage même qui est venu tester hier Moussa MARA à l'instar d'autres personnalités, aujourd'hui on lui a amené le résultat comme quoi il est positif. Donc il ne s'est pas testé par constat de symptôme qui jusque là ne s'est présenté.

Moussa MARA un porteur saint, comme d'autres ne peut contaminer qu'à 48h avant la manifestation de la maladie sur constat de symptômes d'où la non contamination de ces contacts ces temps ci car jusque là le sujet Moussa MARA ne présente pas de symptômes, il est en bonne santé.

Cependant observons les mesures et partageons largement cet éclaircissement.

C.COM.



Abdoulaye Mady Sow

Message de l'honorable Moussa_Mara

A tous. J'ai passé hier mardi 21 avril un test au coronavirus COVID 19. Ce mercredi 22 avril en fin de matinée, le test s'est révélé positif. Dès ce moment, je suis confiné et pour une durée décidée par les responsables sanitaires compétents en la matière.

Je rassure tout le monde que je ne présente aucun symptôme de la maladie. Tout va très bien et je suis en pleine forme.

Je vais devoir patienter quelques jours et observer un peu de repos



comme je ne l'ai pas fait depuis 1997. Ce qui me fera sans doute du bien. Je vous demande de vous protéger contre ce mal, d'observer tous les gestes barrières recommandés.

Prions tous pour que la maladie soit vaincue au Mali et partout dans le Monde. Bon ramadan à tous et que Dieu nous aide !

Moussa MARA.

Moussa Sourou Dembélé

Cette photo ne date pas de la période médiévale mais elle date d'aujourd'hui voilà comment est transporté le pain destiné à la consommation à Bamako



Ammy Baba Cisse

Papitou - Officiel. Faut jamais perdre espoir dans la vie. Est-ce que "Cache-Nez" savait que son temps allait briller un jour !



Paul Diarra

#Covid19. Après l'annonce faite par le Président de la République SEM IBK concernant les mesures à offrir gratuitement de l'eau potable aux populations, au niveau des bornes fontaines publiques, des agents de la SOMAGEP se sont rendus dans certains quartiers pour constater l'effectivité de cette mesure.



Message de Assane Sidibé colistier de Moussa MARA.

Bonjour, Mon colistier Moussa Mara vient d'être testé positif au Covid 19, il se porte bien et est rentrée autoconfinement. J'ai également effectué un test aujourd'hui dont j'attends les résultats..

Svp protégez vous et protéger les autres.

Le Covid est une réalité contrairement à ce que les gens pensent.. Que Dieu bénisse le Mali et nous protège. Amen



Daouda Mahamadou Traore

Chapeau à n'fa tôman (Bakary Togola) d'être élu sous mandat de dépôt.



Bennchico Savadogo

Façon les gens dans les taxis regardent mal ceux qui sont dans sotrama, on dirait ils sont dans AVION



Si on va écouter L'OMS, notre tô à la sauce baobab et autres là même on ne va plus manger ça. Ils vont dire que c'est ça qui nous donne palu. AVANÇONS !

Soulby Sanogo

Le port de masques doit être rendu obligatoire dans les transports en commun et les lieux publics rompant la distanciation sociale.



Le confinement étant impossible au Mali, la distanciation difficile à respecter, l'État doit rendre le port du masque obligatoire.

Hamady Traore

ALERTE INFO: 12 militaires maliens ont été "légèrement blessés" lundi, après que le véhicule blindé qui les transportait a sauté sur une mine (état-major).

ALERTE INFO: L'incident s'est produit entre Tanal et Débééré (région de Mopti), a dit l'état-major, précisant que "le véhicule blindé a été légèrement endommagé"

ALERTE INFO: Au 21 avril 2020, le solde du compte bancaire du Fonds spécial Covid-19, ouvert fin mars au Mali, affichait 1.908.221.642 de FCFA (Primature).

ALERTE INFO: Le Mali occupe le 108e rang mondial sur 180 pays, au classement 2020 de Reporter sans frontière (RSF), sur la liberté de la presse, publié mardi.



ALERTE INFO: Classé 112e en 2019 avec 35,23 points, le Mali a connu une progression de 4 places en 2020, selon les critères d'évaluation de RSF.

Adama Sogodogo

Pas de cohabitation au Mali !



Ousmane Waigalo

Dans L'Afrique ancienne lorsqu'une calamité naturelle catastrophique (famine, ou pandémie) frappe une société, c'est la mort sacrificielle du chef qui était le seul moyen pour dompter ou éradiquer le mal sévissant afin de préserver la vie de ses sujets. WAIGALO...



Amadou Sanogo

Covid-19

Boua avait promis des masques lavables, mais ceux qui ont été distribuer ne le sont pas. Ou bien les chinois n'ont pas pu fabriquer masque lavable ? Diabar



Touré Abdoul Karim

Il est vrai de dire, qu'au commencement, c'est bien malgré soi et par force que l'on sert ; mais ensuite on s'y fait et ceux qui viennent après, n'ayant jamais connu la liberté, ne sachant pas même ce que c'est, servent sans regret et font volontairement ce que leurs pères n'avaient fait que par la contrainte. Ainsi les hommes qui naissent sous le joug ; nourris et élevés dans le servage sans regarder plus avant, se contentent de vivre comme ils sont nés, et ne pensant point avoir d'autres droits, ni d'autres biens que ceux qu'ils ont trouvés à leur entrée dans la vie, ils prennent pour leur état de nature, l'état même de leur naissance. Cependant l'habitude qui, en toutes choses, exerce un si grand empire sur toutes nos actions, a surtout le pouvoir de nous apprendre à servir : c'est elle qui à la longue, parvient à nous faire avaler, sans répugnance.



Manden Balla Toure



La jurisprudence communautaire née de l'affaire dite Khalifa Sall:

En voici un extrait de l'arrêt de la Cour de Justice de la CEDEAO d'Abuja sur cette affaire :

« L'État du Sénégal aurait dû, dès l'instant où le détenu Khalifa Ababacar Sall a commencé à bénéficier de la couverture de l'immunité parlementaire, entamer les procédures appropriées pour soit suspendre sa détention, soit obtenir la levée de son immunité parlementaire.... »

La cour conclue que : « Sa détention, pendant la période qui a suivi son élection en qualité de député et s'est écoulée jusqu'à la date de levée de son immunité parlementaire, est arbitraire ».

La constitution du Mali en son article 62 in fine, ensemble cette jurisprudence communautaire, Bakary Togola sera libéré s'il était déclaré définitivement élu député et que l'assemblée nationale requiert la suspension de sa détention. C'est cela l'état de droit. On n'y gagne pas toujours ce que l'on veut ou souhaite.

Evyry Champion



Quelqu'un qui n'a rien se lève pour aller se tester et on lui dit qu'il a C'est une maladie de riche se-bela sinon nous quand on nous voit à l'hôpital c'est qu'on est sur le point de dja.
Meilleure santé à tous.

Modibo Simbo Keita



On ne vous demande pas de rester chez vous à ne rien faire. On vous demande plutôt de rester chez vous si vous n'avez rien d'autre à faire.

Justice Mali Justice



Justice Mali Justice est avec Modibo Coulibaly. Malik fait attention ne compte ni sur le président IBK ni sur les magistrats et ni cette foule de courtisans qui n'est pas le peuple. N'écoute personne mais écoute ton cœur et fais ce que tu penses mieux pour toi et ta réputation.

Malik ne peut s'en prendre qu'à lui-même. Il savait qu'il ne pouvait pas travailler avec IBK.

Cette procédure contre Camara nous a permis de savoir que la justice malienne est confrontée à un problème de niveau de certains Magistrats.

Justice Mali Justice est avec Modibo Coulibaly. Malick est de bonne foi mais il est mal conseillé, mal entouré, par un cabinet mourant et un secrétaire général de mauvaise foi. Tout a

été fait pour l'induire dans l'erreur en un mot ses collaborateurs directs n'ont pas le niveau intellectuel requis sinon il pouvait sortir vainqueur de ce dossier Camara gâté.



Finalement tout ça pour ça, un vrai théâtre judiciaire.

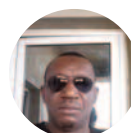
Il paraît que c'est toute la procédure Camara au niveau du pôle qui est tombée dans l'eau

Rien n'est gagné il faut attendre le troisième tour au niveau de la cour constitutionnelle.

Soumi n'a pas de prix il vaut plus que ce que les terroristes demandent.

La première préoccupation de ce gouvernement devrait être la riposte contre la pandémie et non les élections. Grave

Adama Koné



Adama Koné est à : Kadiolo.
Justice Mali Justice chapeau : au regard de l'évolution de Covid 19 et les dispositions protocolaires surtout au plan éducationnel les cours à distance ! Je m'inquiète sérieusement. Pourquoi tout ça ? A mon attendement la pandémie de Covid 19 est une épidémie tout comme la méningite qui a une période de déclenchement, de propagation et de disparition avec la prise en charge technique, sanitaire et sociale correcte ! S'il y'a un début de Covid 19 il doit y avoir une finalité à court, moyen et long terme. Mais en regardant l'ampleur et la publicité spectaculaire des décideurs politiques autour de la chose Coronavirus, je sentis des exagérations alarmantes sans effet réel chez la population Victime . Le nombre de Contagion et contamination va en croissant et le taux de décès de Covid 19 grimpe suivant le tableau statistique du ministère de la santé. Alors il y'a lieu de s'interroger sur nos mesures préventives préconisées ? Sur le plan économique ! Nous enregistrons un rhume nuisible qui augmente le taux de la paupérisation généralisée au Mali ! Ce qui me pousse à dire d'en faire la lutte contre le

Covid 19 un combat commun pour un ennemi commun d'où la synergie d'action en impliquant tous les départements ministériels et les ONG à la guerre mondiale contre la Coronavirus. Les Acteurs socio sanitaires du Mali ont montré leur limite déjà, ils sollicitent le décret d'un État d'urgence pour mieux juguler et booster la Coronavirus hors d'État de nuire. Par Adama Koné coordinateur d'ONG 2 AOP kadiolo. Membre du CVC et de GSB. Le 19 avril 2020. Je vote contre Covid 19. Wa Salam.

Malick Konate

Comment voulez-vous qu'on soit tranquille alors que même se faire dépister est un sérieux problème dans notre pays?



Mercredi 22 avril 2020 : 35 nouveaux cas confirmés de #Covid19 au Mali.

Mauvais cadre d'hébergement, mauvaise restauration, libération clandestine, sont entre autres confidences faites à Maliplume.com par un confiné à l'hôtel olympique.



Djamila Ferdjani

A partir du moment où tu fais un point objectif de tes aspirations et décides de te focaliser sur ce qui importe, tout commencera à changer en ta faveur. Tes



intentions, ta vision, tes actes convergeront vers la concrétisation de cet objectif. Et chaque action sera un pas en avant.

UE au Mali



L'UE engagée aux côtés des Maliennes et des Maliens à travers une campagne de prévention pour lutter contre le COVID-19. Cette campagne s'adresse à toutes les communautés dans le but de les inciter à adopter les gestes barrières édictés par l'OMS. Ensemble, nous y arriverons.

Yvan Guichaoua



Témoignages très détaillés au sujet d'exécutions sommaires commises par l'armée nigérienne à la frontière avec le #Mali, dans le cadre de l'opération Almahou, avec laquelle #Barkhane coopère étroitement

Larmes des pauvres



Mopti les violences communautaires font encore des victimes dans le cercle de #Bandiagara. Du 19 au 21 avril, 19 personnes appartenant à la communauté dogon ont été tués dans un hameau de #Kakoli (7) et dans la commune de #Sangha (12).



malikile.com

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *



Commissariat du 7^{ème} Arrondissement: Deux faux-monnayeurs dans les mailles du Commissaire Principal Alfousseyni Ag SOULEYMANE



Le 18/04/2020 aux environs de 15 heures, suite à des informations dignes de foi, les éléments de la Brigade des Recherches du 7^{ème} Arrondissement ont appâté et épinglé deux individus répondant aux noms de M.L.S et O.T, en possession d'un sac contenant la somme de quarante millions Francs CFA (40.000.000 F CFA) de billets noirs, en coupures de 10 000 FCFA et 5 000 FCFA.

Interrogé sommairement, le nommé M.L.S déclara que lesdits billets ont été apportés d'Algérie par ses frères immigrants qui les ont mis à sa disposition. Il ajouta que n'ayant pas les moyens d'achat de produits de lavage des billets, en complicité avec son acolyte O.T, ils comptaient vendre les quarante millions Francs CFA (40 000 000 FCFA) de billets noirs à la somme de dix millions Francs FCFA (10.000.000 FCFA) de vrais billets. Le mardi 21/04/2020 dernier, ils ont été déférés devant Monsieur le Procureur de la République, près le Tribunal de Grande Instance de la Commune VI du District de Bamako, aux fins de droit.

Démenti de l'URD : "Nous comprenons la bonne foi"

Le journal en ligne www.malicanal.com a publié sur sa plate-forme un article qui soutient que l'imam Mahmoud Dicko était à Tombouctou pour négocier les ravisseurs de l'honorable Soumaila Cissé, le chef de file de l'opposition malienne, pris en otage depuis le 25 Mars 2020. Approché par nos soins, le rédacteur en chef s'est de suite rendu compte que sa source n'était pas fondée. Nous lui avons alors fourni des renseignements pour qu'il sache que nous suivons l'affaire de près. Il nous a promis d'enlever sans autre forme l'article controversé incriminé. Et nous a signifié sa compréhension, et apprécié notre démarche. Nous comprenons l'engagement de tous les maliens, qui espèrent grandement le retour du président Soumaila Cissé auprès des siens. Mais nous tenons à faire savoir que c'est ensemble que nous gagnerons ce combat.

Les journalistes ont un grand rôle à jouer dans le processus, mais ils doivent pour gagner leur part avoir des sources bien fiables. Et pour cela nous sommes, au secrétariat à la communication de l'URD, les mieux indiqués, et nous sommes très disponibles. Ne vous gênez point

Nouhoum Togo sur la tentative de débauchage des députés élus de l'URD : Les voix du peuple ne sont pas négociables



Les Maliens ont finalement élu leurs députés dans les conditions que tout le monde sait. Malgré les difficultés du pays liées essentiellement à la mauvaise gouvernance et aux mauvaises pratiques de certains responsables politiques du pays, certaines réalités nauséabondes et inacceptables continuent d'être pratiquées.

En effet, à peine les premières tendances publiées, selon nos informations, certains responsables politiques ont commencé à entreprendre les élus URD et partenaires en leur proposant toute sorte de choses pour les débaucher. Cette pratique malsaine et inacceptable doit cesser pour l'intérêt de notre démocratie. Il est à souligner que les résultats ainsi obtenus par l'URD sont le fruit d'un travail acharné de ses militantes et militants dont nous saluons l'engagement et la confiance. Il est donc important d'attirer l'attention de tous les élus URD et partenaires sur ces tentatives de détournement, de les inviter à ne pas céder à la tentation et à dénoncer les auteurs de ces actes malhonnêtes. Chaque malien doit s'impliquer pour protéger les élus contre de tels comportements. Un homme n'est pas une marchandise. Les voix des militants ne sont pas négociables. Que Dieu protège nos élus et notre pays !

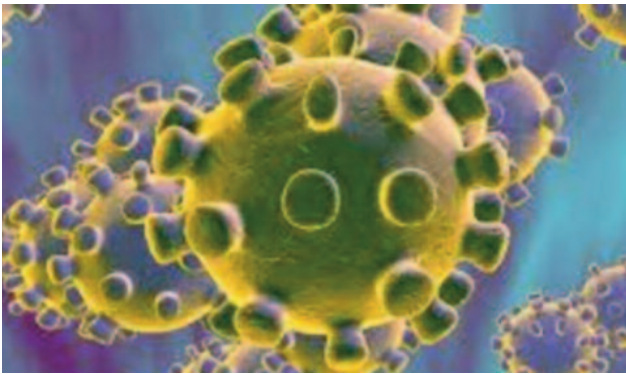


pour venir confirmer vos informations.

Moussa Sey Diallo

Secrétaire adjoint à la communication de l'URD

COVID-19 : Les symptômes



Quand vous avez la maladie à CORONAVIRUS, vous avez de la fièvre, une fièvre élevée, la fièvre la plus élevée que vous ayez jamais eue dans votre vie. Ce ne sera pas comme les fièvres de la grippe typique. Vous respirez lentement, comme si vous aviez une éponge coincée dans le nez. Lorsque vous essaieriez de remplir l'air de vos poumons en inhalant fortement, vous vous sentirez toujours à bout de souffle. Et cela vous fera peur. Vous allez tousser beaucoup, à tel point que vous allez vous fatiguer jusqu'à ce que vous vous évanouissiez presque. Chaque fois que vous le faites, votre poitrine, vos bras, votre dos, vos doigts et vos orteils vous feront mal. Vous allez essayer de reprendre l'air par le nez et vous ne pourrez pas. Donc, ils vont vous donner de l'oxygène et ça va brûler l'entrée de votre nez, ça va faire encore plus mal. Et si vous ne pouvez pas respirer, un autre médecin viendra et mettra quelques tubes d'un demi-pouce dans votre gorge pour passer les bronches et pénétrer dans les poumons. C'est ce qu'on appelle un respirateur artificiel. C'est vraiment dérangeant et ennuyeux, et en plus, vous ne pouvez ni parler ni manger. Vous serez seul dans une pièce fermée. Vous ne pourrez pas voir votre partenaire, votre mère ou votre père, ni vos enfants que vous aimez tant, ni vos frères; parce que vous pouvez les infecter avec la même chose qui vous tuera peut être. Vous vous sentirez si seul que vous commencerez à pleurer et vous aurez peur de mourir. Vous penserez à ceux que vous aimez et vous pleurerez encore plus, cela aggravera tout d'où l'essoufflement. C'est là que vous comprendrez pourquoi ils vous ont dit : Evitez les déplacements non nécessaires. S'il vous plaît, observez les gestes barrières et respectez les mesures édictées par les autorités sanitaires. Pour vous et pour vos proches

Mois de Ramadan : Revoir les heures du couvre-feu !

A quelques jours du mois béni, de nombreux maliens s'interrogent sur le comment va se passer cette période ? Ayant pris des décisions salutaires pour amoindrir la propagation du virus, M. le président IBK, il est temps également de revoir les heures du couvre-feu. Afin que les fidèles musulmans puissent bien s'acquitter de ce pilier qui fait partie des cinq du bon croyant musulman. En effet, nous vous proposons M. le président de la République de pousser le début du couvre-feu à 22h et la fin à 4h du matin pour uniquement

Mali : Un député décède du coronavirus



Le député malien Belco Bah, deuxième questeur à l'Assemblée nationale allonge la liste des victimes du Covid-19. C'est en début de soirée que son décès a été annoncé par sa famille. Une mort qui selon le site du quotidien national est liée au coronavirus. « L'honorable Belco Bah, député sortant, dans la circonscription électorale de Niono vient de succomber au covid-19 » peut-on lire sur le site du quotidien national. Cette information a été confirmée par ses proches et sa famille poursuit le site. Il faut rappeler que Belco Bah, deuxième questeur à l'Assemblée Nationale, venait d'être battu lors du premier tour des élections législatives tenu le 29 Mars 2020. Son décès intervient 24 heures après celui du député sortant de Djénné, Habib Sofara et 72 heures après celui du député sortant de Nara, le contrôleur général de police, Niame Keïta.

■ MDS/CGD/



ce mois béni de ramadan. Pour des raisons purement sociales, car de Koutiala à Bamako, je pense que personne ne peut vous en dire plus. Alors, réfléchissez vite avec le gouvernement pour nous permettre de passer un mois paisible et que chaque malienne, chaque malien puissent faire des bénédictions pour bouter cette pandémie de chez nous et dans le reste du monde.

Enfin, à toutes et à tous, je souhaite, de tout mon cœur, que Dieu exauce nos vœux et qu'il protège notre patrie à cause de son prophète Mohamed (PSL).

■ BOUBACAR DABO

An I de Boubou Cissé à la primature : Un Bilan mitigé

La crise scolaire, la multiplication des attaques contre les populations civiles et militaires, l'enlèvement du chef de file de l'opposition, le non présentation de déclaration de politique générale devant l'assemblée nationale, le laxisme dans la gestion de COVID 19 et l'affaire des blindés en "carton" ont fortement noirci les 365 jours du premier ministre Boubou Cissé à la primature.

Sa nomination à la tête du gouvernement malien le 22 avril 2019 avait suscité beaucoup d'espoir surtout avec l'accalmie revenue au centre du pays. Il a redoré l'image auprès des partenaires techniques et financiers, signé un accord politique de gouvernance avec des partis politiques de la majorité et de l'opposition.

Cet accord a permis de former un gouvernement ouvert à une partie de l'opposition, et pas des moindres. Il a organisé le Dialogue national inclusif. Dr Boubou Cissé vient en outre d'organiser les élections législatives pour légitimer l'Assemblée nationale. ses points positifs ont été émaillés par l'incapacité de son gouvernement à présenter sa Déclaration de politique générale, à trouver une solution aux problèmes des enseignants, à maintenir l'accalmie au centre et au nord du pays.

Depuis quelques mois, les attaques meurtrières contre les populations civiles et militaires s'intensifient et se propagent vers la région de Kayes. Pis, le chef de file de l'opposition, l'honorable Soumaila Cissé, a été enlevé en pleine campagne électorale dans la région de Tombouctou, malgré l'assurance donnée par le gouvernement de Boubou Cissé de



Boubou Cissé et son prédécesseur S B M, lors de la passation de service

sécuriser les candidats.

A ceci, s'ajoutent l'organisation des élections en dépit de la menace de l'expansion de COVID 19 et de l'avis contraire de la commission scientifique du ministre de la Santé et des affaires sociales, l'affaire des blindés en carton.

La conjonction de ce faisceau d'indices atteste à suffisance le caractère mitigé des 365 jours de Boubou Cissé à la tête du gouvernement. Après la proclamation des résultats définitifs du second tour du scrutin législatives par la cour constitutionnelle, le premier ministre Boubou Cissé devrait démissionner. Le président de la République ne serait pas obligé de le reconduire et pourrait nommer quelqu'un autre à la tête du gouvernement.

SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money

The advertisement features a woman wearing a black hijab and a red top, smiling. The background is a mix of green and blue.

Je veux ce
KIT



Proche de vous



3500F
de bonus

200% de bonus
sur la 1^{ère} recharge

100% Bonus
pendant 1 mois

50 sms et 100 Mo
de forfait internet

Achetez votre puce à 500 FCFA avec 500F de crédit initial et recevez en cadeaux des avantages exceptionnels*.

Bonus valable entre 5 et 30 jours.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official

Soumaïla Cissé et ses ravisseurs injoignables : Les négociations achoppent



Le président de l'Union pour la République et la Démocratie (URD), Soumaïla Cissé est toujours introuvable. Certes, il vit, mais supporte douloureusement une blessure à une main consécutive à son enlèvement. Il dort à la belle étoile ou entre grottes et flores. Si santé signifie paix de l'âme, physiquement apte et exempt, mais aussi moralement irréprochable, alors Soumi est malade. Mais l'opposant malien n'est pas abandonné à son propre sort. Pour preuve, la Sécurité d'Etat est au four et au moulin pour décrypter le moindre indice pendant que le ministère de la Sécurité intérieure s'active pour coordonner les actions et éviter tout aventurisme délibéré pour ne pas disperser les forces comme le cas d'Amadou Kalossi, maire de Koumaïra lequel vient de se faire kidnapper par les mêmes jihadistes après un « raid » solitaire dans le cadre d'une médiation unilatérale.

La démarche et le degré d'engagement de la Sécurité d'Etat, cumulés aux motivations du département de l'Intérieur redonnent l'espoir à tout un peuple.

Notre frère, ami et compatriote Soumaïla Cissé est l'otage des jihadistes depuis le 25 mars dernier quand son convoi a été attaqué et intercepté par des hommes armés identifiés comme des éléments d'Amadou Kouffa alors qu'il revenait de Niafunké où il était en campagne électorale en vue des législatives passées (il a été élu dès le premier tour le 29 mars). Rapt au cours duquel son garde du corps a trouvé la mort entre Saraféré et Koumaïra sa future destination à l'invitation du maire de cette localité, lui aussi, pris par les ravisseurs comme susmentionné. Mais depuis deux semaines, des factions rebelles sont en guerre. Pour l'heure, les ravisseurs privilégient ces combats au détriment des négociations désormais interrompues en attendant la fin des hostilités inter jihadistes. Face à cette équation énigmatique, Soumi a-t-il été transféré dans la forêt du Wagadou ?

Cette forêt est extrêmement dense, difficile d'accès, davantage assombrie par la présence de grands arbres apanages de la forêt humide, mais aussi habitée par les malfaiteurs incarnés par les Jihadistes. Ici, en raison de sa position géographique, tout échappe aux images satellitaires et les frappes aériennes attribua-

bles aux armes conventionnelles sont aléatoires. Soumaïla Cissé, souvent annoncé dans la forêt du Macina, a-t-il « atterri » dans ce bague naturel, une zone inhabitée et un refuge idéal pour bandits armés ?

Les négociations au point mort

Le gouvernement malien est aujourd'hui très impliqué contrairement à ce que certains insinuent dans la libération de l'opposant malien. Seul hic : les ravisseurs sont injoignables au téléphone à l'heure actuelle. Cette situation est consécutive aux récents accrochages entre différentes forces du mal au nord. Cela a relégué au second plan les discussions ou négociations, pourtant avancées, entre les services habilités maliens et la tendance Amadou Kouffa. Le paiement d'une rançon ? Oui, il en a été question. Les mercantilistes humains attendent toujours des propositions alléchantes de nos autorités. Le paiement de la rançon n'est pas la seule panacée pour libérer Soumi, l'échange des prisonniers devra également intervenir dans ce commerce éhonté. Il ressort de nos sources que la rançon a été fixée à 50 milliards de FCFA, que la tentative de ramener l'offre à « 3 petits milliards » est à l'origine de la volte – face des hommes sans foi ni loi. D'ailleurs, nous écrivions dans notre précédente édition que les présidents Alasane Ouattara de la Côte d'Ivoire, MackySall du Sénégal et Denis SassouNguesso du Congo n'auraient posé aucun obstacle quant au paiement d'une éventuelle manne financière, dans la discrétion, certes, mais que tout préalable reste que « Soumi recouvre la liberté ». Mais le montant indexé est exorbitant. Ousmane Issoufi Maïga qui coordonne la Cellule de crise pour la libération de Soumaïla Cissé est un gros travailleur qui agit par anticipation, mais qui n'a pas la ruse d'un ATT, doué et fin connaisseur des terroristes. Il serait à son rôle ici. Cependant, il faut agir vite car le patron de l'opposition souffre. Il est malade. Il a été touché à la main lors de son arrestation.

D'une blessure bénigne à une plaie béante ?

Le journal « Le Matinal » a fait un travail de fourmi pour avoir des informations dans les moindres détails concernant Soumaïla Cissé. Ce qui ne fait aucun doute, c'est que l'opposant

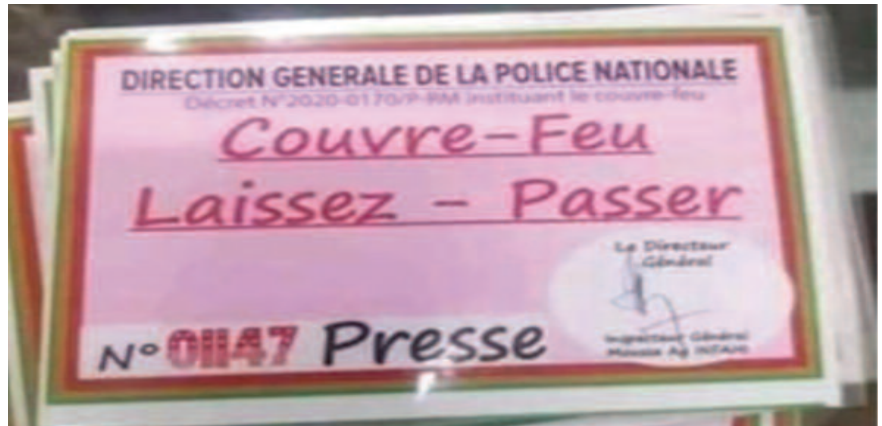
malien a une blessure, « bénigne », dit-on, à un doigt consécutive à son arrestation. Pour ce policier spécialiste en criminologie et coutumier des enquêtes sur les braquages et l'attaque de véhicules, le Garde du corps du patron de l'URD a été immobilisé par des tirs de rafales venant des ravisseurs, touchant également le chauffeur assis à gauche, lui aussi blessé. Dans l'incident, le Garde du corps a riposté et a été mortellement atteint. Puisque Soumaila était assis juste derrière son protecteur ou sa garde rapprochée, un éclat de balle ou un projectile quelconque l'aurait blessé à la main ou au doigt. Certains pensaient même que le Garde ne peut être tué sans que Soumi ne soit atteint par une balle de par sa position accrochée.

La présidence de la République malienne salue la disponibilité des services de renseignement, mais aussi celle du département de l'Intérieur. Les dernières nouvelles indiquent des correspondances entre la Sécurité d'Etat et les ravisseurs, selon des sources très imbibées dans l'affaire. Les parties étaient sur le point de trouver un accord lorsque les hostilités entre camps antagoniques ont commencé. Dès lors, selon des informations, les ravisseurs sont devenus injoignables. Des proches de Moussa Diawara, Directeur de la S.E., indiquent qu'il ne dort plus, que le Général Salif multiplie, lui aussi, les initiatives. Tout semble mis à contribution pour que l'enfant de Niafunké recouvre sa liberté. « IBK est satisfait de leur degré d'implication et d'engagement » relève une source proche de la famille présidentielle.

Un bémol toutefois, la blessure à une main du mari d'Aminata Traoré. On craint que la plaie ne gangrène. Il semble que des médicaments auraient été envoyés. Mais avec les affrontements fratricides entre eux, leur position n'est plus fixe. Certains pensent qu'il a été muté vers la forêt du Macina alors que les plus avisés pensent qu'il est dans l'enfer du Wagadou, sombre, rocaillieux, et inaccessible, même par vue satellitaire, loin des combats quotidiens de Kidal et environs. Faut-il aujourd'hui faire appel à ATT, rompu à la haute négociation et familier des ravisseurs ?

■ ISSIAKA SIDIBÉ

Coronavirus au Mali : La Presse plus touchée que tout autre secteur de l'économie



Déjà confrontée à une chute vertigineuse de ses recettes, la presse malienne est définitivement entrée dans une phase de crise avec les mesures adoptées contre le coronavirus. Depuis l'instauration du couvre-feu sanitaire et l'instruction des mesures barrières par les autorités, les médias ont vu leurs chiffres d'affaires réduire graduellement à partir de la première semaine du mois d'avril. Une partie des recettes de la presse est liée aux activités de communication institutionnelle dont le gouvernement à la charge. Mais l'interdiction des rassemblements de plus de cinquante personnes par les pouvoirs publics a mis un frein aux entrées d'argent dues à la publicité relative aux activités de relations publiques des institutions, du gouvernement et des entreprises.

Ce qui faisait vivre les entreprises de presse, c'était l'existence d'un circuit économique résistant tant bien que mal à la mévente. Les journaux ne peuvent pas combler le coût de l'imprimerie dans la vente, mais ils jonglent pour joindre les deux bouts grâce à des encarts publicitaires qui sont le plus souvent en rapport avec les prestations des services de relations publiques.

La situation est plus difficile pour les journaux qui doivent répondre aux obligations d'entreprise. Ils doivent payer les impôts et faire face aux charges exorbitantes de fonctionnement comme l'imprimerie dont le coût reste élevé à cause des taxes sur l'importation du papier, de

l'encre et d'autres équipements de travail qui ne sont pas produits au Mali.

C'est à juste titre que Bassidiki Touré, le président de l'Association des éditeurs de presse privée (ASSEP), a demandé qu'une partie du fonds covid-19 soit octroyée à la presse privée. Les entreprises les plus touchées se trouvent dans la presse locale qui pourrait mieux contribuer à l'économie nationale si elle est soutenue pour passer le cap de la pandémie de coronavirus. Une thèse soutenue par l'autre président de l'Union des radios et télévisions libres du Mali, M Badiougou Danté, qui trouve aussi lourde la perte en terme financier.

Une autre manière d'aider la presse serait l'abandon de taxes sur les matériaux utilisés comme le papier, les imprimeries et les matériels dont ont besoin les radios. Tout comme la presse écrite, les radios aussi connaissent d'énormes difficultés en raison de la chute des recettes publicitaires. Pourtant, elles doivent jouer un rôle de premier plan dans la sensibilisation et la prévention de la maladie.

Si rien n'est fait rapidement pour aider la presse, on pourrait vite se trouver dans une situation favorable à des faillites. Ce que la presse demande n'est pas au-dessus des moyens de l'Etat qui a besoin d'un climat économique serein. Parce qu'elle est touchée de plein fouet, la presse doit avoir un appui à la hauteur de la mission qui lui est confiée : à savoir informer et se porter garante de la démocratie.

Lutte contre l'insécurité à Ségou : La chute de la bande de «WARA»

Relativement bien organisés, ces malfrats apparemment insatiables sévissaient aussi bien à Bamako qu'à Ségou. Là même où ils sont finalement tombés

Les hommes du commissariat du 1er arrondissement de Ségou ont mis hors d'état de nuire un groupe de malfaiteurs qui sévissaient à la fois à Ségou et à Bamako. Tout a commencé dans la nuit du 12 au 13 avril dernier. Ce jour-là, les populations de la paisible localité de Sébougou, située à la périphérie de Ségou, se sont réveillées très tôt le matin avec la triste nouvelle du cambriolage d'un grand magasin. Dès lors, les commentateurs allaient bon train sur l'énormité des dégâts constatés après le passage des malfrats. Il a juste fallu que le soleil se lève pour que « le bouche-à-oreille » se charge du reste. Et il semble qu'il a parfaitement bien fonctionné. La cause. Quelques instants seulement après les policiers en seront informés. Quelques bribes d'informations ont suffi pour que les hommes du commissaire principal de police Souleymane Touré se mettent à la tâche. Ils se sont ainsi lancés aux trousse-

des bandits. Pendant qu'ils les traquaient discrètement, un honnête citoyen X a jugé nécessaire de les aider en leur apportant des renseignements susceptibles de les guider dans la traque du/ou des bandits. Peu avant, l'informateur avait remarqué le comportement très suspect d'un jeune homme vivant dans la localité. En véritable « pion » des limiers, X s'était donné le maximum de temps pour finalement se convaincre que son sixième sens ne le trompait pas. C'est pourquoi, une fois convaincu de ses propres suspicions, il a décidé de contacter les policiers pour leur fournir des renseignements qui s'avéreront très utiles dans la suite de la traque. Et de fil en aiguille, les éléments de la brigade de recherche ont recoupé et remonté jusqu'à un certain G. B. alias « Wara ». Les heures qui ont suivi, les choses sont allées vite. « Wara » a été interpellé dans la foulée pour être conduit dans les locaux des limiers. Au même moment, imper-

turbablement, ces derniers poursuivaient les enquêtes pour tout clarifier sur ce cambriolage rocambolesque.

Dès lors, une perquisition du lieu censé être le domicile du bandit s'imposait. Selon le commissaire principal Touré, à la suite de la perquisition, les éléments de l'unité de recherche ont trouvé chez le suspect numéro un de cette affaire une importante quantité de produits qui proviendrait du magasin cambriolé quelques jours plutôt. Plus les policiers fouillaient, plus ils allaient de découverte en découverte. C'est ainsi qu'ils sont tombés sur 2 pistolets automatiques de fabrication artisanale avec autant de chargeurs garnis de 14 cartouches de 9 mm chacun. Les limiers n'étaient pas au bout de leur surprise dans l'ancre de « Wara ». Alors qu'ils fouillaient inlassablement la demeure, ils finirent par tomber sur une certaine quantité de cannabis, un ordinateur portable, des panneaux solaires, des téléphones portables et accessoires. Bref, la fouille leur a permis de mettre la main sur des butins plus ou moins valeureux, et plus ou moins prohibés.

Bien que les preuves semblaient suffisantes pour coincer le malfrat, il était nécessaire pour les limiers de l'auditionner pour comprendre un peu ce qui a pu se passer en cette nuit du 12 au 13 avril à Sébougou. Bombardé de questions, « Wara » a reconnu les faits. Mieux, il s'est même montré coopératif en avouant qu'il fait partie d'une bande bien organisée qui opérerait non seulement dans la Cité des « Balazans



», mais aussi dans celle des « Trois Caïmans ». Deux villes distantes de 240 km. Très loquace durant son interrogatoire, ce spécialiste du braquage à mains armées, n'a eu aucune gêne pour expliquer aux limiers le mode opératoire de la bande. S'il faut le croire, les opérations que la bande mène sur le terrain sont exécutées par deux groupes de trois personnes. Mais avant, les éléments se donnent les moyens de repérer d'abord leur future cible dans les deux villes. Les opérations sont tellement bien coordonnées que les deux groupes peuvent s'assister mutuellement selon la zone d'intervention. Bref, de véritables professionnels du braquage, prêts à tout (ou presque) pour obtenir ce dont ils ont besoin. Pour ce qui est du cas présent, c'était le groupe de bandits chargés des opérations à Bamako qui a osé faire le déplacement jusqu'à Ségou. Une opération qui a fini par sonner le glas de la bande à « Wara ».

L'équipe de malfaiteurs alpaguée va devoir séjourner encore dans la Cité des Balanzans. Ils ont reconnu être responsables de plusieurs cas de braquages aussi bien à Bamako qu'à Ségou. Pour le commissaire en charge du 1er arrondissement de Ségou, cet exploit de la police est surtout dû à la bonne collaboration des populations. Cette population est donc invitée à être vigilante et à ne pas hésiter à dénoncer des personnes aux comportements suspects. « Ce n'est qu'à ce prix que la police peut facilement mettre hors d'état de nuire des bandits et autres hors la loi pour la quiétude de la population », a souligné le commissaire principal Souleymane Touré. « Wara » et sa bande attendaient d'être entendus par un juge avant d'être placés sous mandat de dépôt.

Cette histoire remet sur la table la problématique de l'insécurité grandissante dans la paisible Cité des Balanzans. Une cité où, des bandes quasiment spécialisées dans différents crimes et délits, perturbent la tranquillité de la population. Mais, assure le commissaire principal, elles sont dans le collimateur de la police qui ne se lasse de les traquer jusque dans leurs derniers retranchements.

■ **MARIAM A. TRAORÉ**

Hébergé à l'hôtel Olympe : Un confiné accuse

Mauvais cadre d'hébergement, mauvaise restauration, libération clandestine, sont entre autres confidences faites à nos confrères de Maliplume.com par un confiné à l'hôtel olympe.

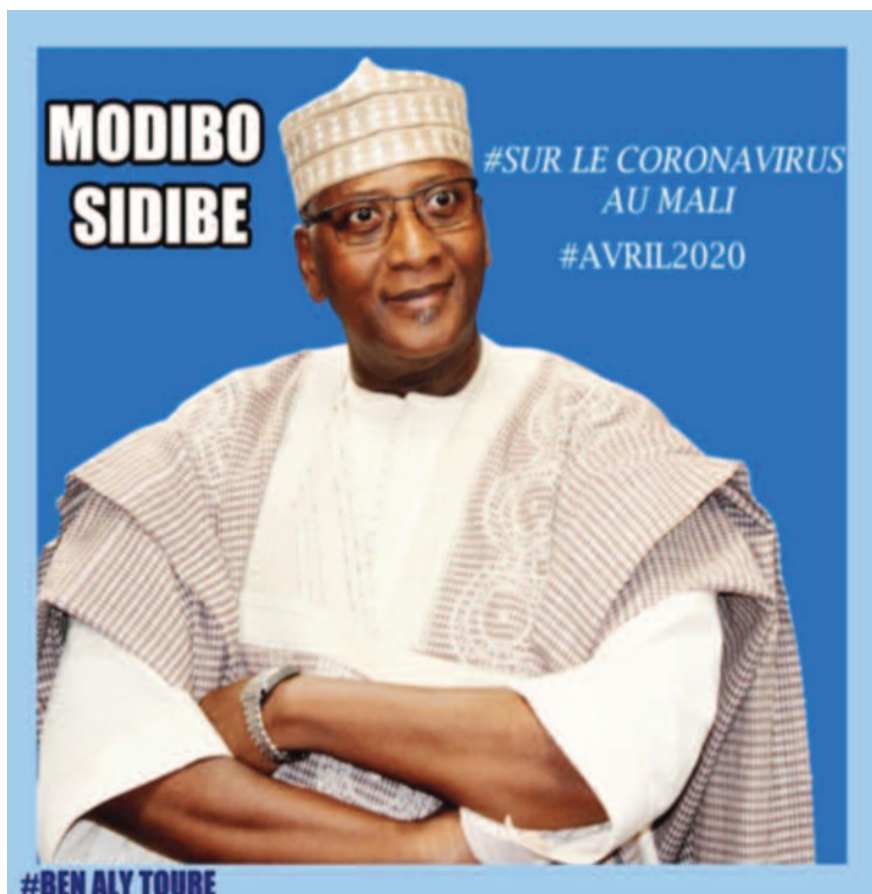


J'imagine que vous êtes bien au courant du vol arrivé le dimanche 12/04/2020 en provenance de Tunis où étaient bloqués quelques dizaines de Maliens suite à la fermeture des frontières conformément aux mesures prises par nos plus hautes autorités pour contenir la pandémie de Covid19 qui secoue actuellement le monde entier.

En effet, cela fait maintenant 10 jours que nous sommes enfermés tels des prisonniers avec leurs droits de mouvement totalement restreints pour ne pas dire interdits. Nous n'avons que le droit de rester soit dans nos chambres soit devant nos portes pour toute la journée. Je vous assure que c'est très dur pour nous. En plus des restrictions de mouvement, la restauration laisse à désirer aussi bien qualitativement que quantitativement. En outre, nous n'avons aucun moyen de laver nos habits puisque l'hôtel n'est pas disposé à nous accompagner pour ce faire. Ce qui fait que la plu-

part d'entre nous ne portons que des habits sales au moment où je vous écris ces notes. Nonobstant ces difficultés que nous vivons au quotidien, nous avons décidé de rester finir notre séjour pour ne pas saboter l'initiative mise en place par nos plus hautes autorités. Ce que nous ne pouvons pas comprendre et qui est frustrant pour nous, c'est de savoir que pendant que nous vivons ces conditions pénibles, l'hôtel s'arrange pour faire sortir « définitivement » certaines personnes au nom de quoi je ne sais pas. Je vous laisse sincèrement imaginer notre état d'esprit face à cette injustice. Nous osons espérer que nos autorités prendront les mesures idoines pour situer les responsabilités dans cette magouille.

Je finis en précisant que nous avons tous été testés négatifs à notre arrivée et aucun de nous ne présente un quelconque symptôme de la maladie.



Modibo Sidibé sur le coronavirus et nous : «Ce que je crois »

Le monde, face à une pandémie inédite est en plein bouleversement sous nos yeux. Elle frappe le Mali et l'Afrique où les vulnérabilités pointées font craindre à certains un désastre sanitaire et une grave crise économique.

Notre système de santé a été sondé dans ses atouts et faiblesses face à cette pandémie sans précédent. Elle survient au Mali à un moment où l'état du pays est des plus précaires : crise de gouvernance, de l'Etat, institutionnelle, insécurité quotidienne des populations rurales, attaques des Groupes terroristes, conflits intercommunautaires, insécurité alimentaire, menaces d'autres épidémies saisonnières, crise de l'éducation, difficultés économiques et financières...

Nous payons un lourd tribut qu'une gouvernance erratique n'arrive pas à enrayer. Dans ce

contexte, nous avons une pensée pour le Chef de file de l'opposition Soumaila Cissé en demandant que tout soit fait pour qu'il retourne parmi nous sain et sauf. Et de même pour tous ceux qui ont été pris en otages.

Pour affronter la maladie qui est désormais présente au Mali, avec Bamako comme épicentre, les mesures les plus strictes doivent être prises sans délai pour limiter sa diffusion et son extension à l'ensemble du pays.

Certes, des dispositions ont été prises comme un peu partout, avec leurs difficultés d'application, des plans Covid19 « adoptés », des opérations conduites ; nous avons les compétences pour cela si elles sont toutes exploitées, associées et écoutées, étant entendu que c'est aux autorités compétentes de donner la direction, prendre les décisions requises et coordonner les actions programmées.

Avons-nous véritablement tiré toutes les leçons de l'épisode EBOLA, particulièrement dispositions-nous d'un Plan de préparation et de réponse solide, constamment adapté aux menaces d'épidémies à potentiel de pandémie ? Allons-nous sortir de là sans dispositif de santé publique robuste, sans une recherche performante, sans une capacité renforcée de réflexion stratégique, d'anticipation ? Sans appréhender les bases d'un nouvel essor ?

À cet égard, quatre questions nous semblent importantes : la gouvernance, la pertinence des mesures sanitaires et socioéconomiques, la reconstruction de nos capacités de recherche et d'innovation technologique, la définition d'un dispositif pérenne de prospective et donc d'anticipation.

1. Seule une gouvernance de responsabilité, une gouvernance osée et transparente qui prend à bras le corps la lutte contre l'épidémie dans une démarche systémique et intégrée, peut mobiliser tous les segments et donner de vraies perspectives au pays et à nos concitoyens.

Aucune des crises que nous vivions déjà n'entrera en hibernation le temps d'en finir avec le coronavirus ! Elles vont interagir et nous devons y faire face par une réponse globale et intégrée.

Le défi de la légitimité de l'Etat est au cœur de la riposte : sa capacité à redonner du sens à son action en répondant au « besoin d'Etat » des populations à la base, notamment sécuritaire, sanitaire, alimentaire et éducatif. La seule posture opérante, est celle de la responsabilité, de la crédibilité de la gouvernance de la crise au Mali : transparence, cohérence et cohésion. Transparence sur les politiques et stratégies retenues, dans l'établissement et la diffusion des indicateurs de l'évolution de l'épidémie.

Quel Plan Covid-19 faut-il retenir ? Le ministre de la Santé et des Affaires sociales avait parlé d'un peu plus de cinq milliards, le Président de la République de 6 milliards et le volet budgétaire d'un plan retient environ 34 milliards ; le 3ème discours parle de mesures sociales de cinq-cents milliards dans une hypothèse basse, sans oublier d'autres mesures sociales et économiques avancées dans le même discours.

Les moyens engagés par le gouvernement sur tous les plans, sanitaire, social et économique doivent être clairement connus, mis en place aux niveaux requis et suivis pour garder le soutien et l'implication active des populations à la riposte.

Le Fonds Covid-19 gagnerait à une gestion tripartite : administration, société civile et secteur privé. Manuel de procédures, plan de passation de marchés qui peuvent tout à fait allier urgence et transparence, rien ne doit être négligé pour réduire les suspicions et autres défiances. Une telle gouvernance qui aura le soutien de tous est indispensable pour mobiliser notre peuple pour une riposte forte et intégrée, centrée sur un « compact » de services répondant aux attentes des populations. Rassurer et redonner confiance sont indispensables à une sortie de crise solide et durable.

2. Mesures sanitaires, sociales et économiques
Tout doit être fait pour ralentir, contenir la diffusion du virus. Bien de mesures prises vont dans le bon sens – même si d'autres attendent des décisions- et nous devons tous soutenir, faire connaître et faire respecter par tous les citoyens les règles de base pour la prévention de la maladie :

- La mise de distance (plus d'1 mètre) entre les personnes.
- Le lavage fréquent des mains au savon, ou pour ceux qui le peuvent de gel hydroalcoolique,
- La protection des autres contre la toux,
- La suppression des poignées de main et des embrassades.
- Le port de masques et on doit prendre soin de ne pas le présenter comme un substitut aux autres mesures.

Quelques remarques et suggestions :

- Le personnel de santé que nous félicitons et encourageons doit être convenablement équipé ; formé tout le long avec un plan de mobilisations de ressources humaines complémentaires. Il en est de même pour le personnel de la protection civile.
- Prendre immédiatement des mesures drastiques et en atténuer les contraintes par un volet social et ou économique approprié. Il est incompréhensible de soumettre à un comité scientifique l'opportunité de confinement de Bamako et de maintenir le second tour des législatives en se référant au dialogue national en pleine évolution de l'épidémie ! Non il faut confiner (isolement) Bamako et environs, prendre toutes les mesures pour contenir la propagation.
- Capacités à collecter les informations, les traiter et prendre les décisions et les ajuster à l'évolution de la maladie ; évoluer en temps réel et anticiper en impliquant les chercheurs.
- Redéployer le programme de communication

et de mobilisation, en incluant fortement les collectivités, notamment les communes qui ont des responsabilités en la matière ; les chefs de village, de fraction et de quartier et avec eux élargir aux comités de chefs de famille pour agir et gérer au plus près des populations, les jeunes et les femmes, les mesures indispensables et qui sont contraignantes.

- Adapter notre doctrine en matière de tests et donc de dépistage au profil de l'épidémie, aux objectifs d'endigement de la maladie.
- Etendre les capacités de diagnostic du Covid-19 au niveau national, les quatre laboratoires retenus dans le plan sont tous situés à Bamako. Il est impératif de prendre en compte la dispersion de la maladie dans les régions du pays et la multiplication des foyers (épicerie). Pour cela, un inventaire de tous les laboratoires des districts sanitaires disposant des enceintes de confinement microbiologique de type 2 (poste de sûreté microbiologique) qui permettent la manipulation du virus pour le diagnostic doit être fait. Il existe et peut être disponible des appareils pour la PCR qui peuvent être installés dans ces laboratoires pour décentraliser le diagnostic du Sars-Cov 2 l'agent causal du Covid-19. Les kits de PCR pourraient être mis à la disposition de ces structures de santé. En faisant cela, nous économiserons les coûts de transport des échantillons prélevés et nous raccourcirons le délai par rapport au rendu des résultats et donc les mesures à prendre. Cela

servira aussi à renforcer nos plateaux techniques à la suite de cette épidémie. Dans tous les cas, l'impératif est de contenir et d'enrayer l'épidémie.

Au plan social et économique

Si on peut apprécier les gestes de solidarité de nos dirigeants, comme les soutiens annoncés au plan social et économique, on est interrogatif sur le caractère quelque peu précipité de ces annonces. On aurait gagné à cerner l'état réel de notre économie et l'impact économique du coronavirus ; l'économie informelle, les conséquences sur le monde rural déjà confronté à l'insécurité quotidienne, l'économie réelle est ébranlée engendrant détresse sociale et dysfonctionnements socioéconomiques. La panoplie des réponses « habituelles » est déployée, elle pansera des plaies, répondra à des urgences aux conséquences graves.

Ne restons pas cantonnés à cela. Il nous faut enclencher les prémises d'un modèle économique plus solide, parce que les grandes crises, c'est aussi l'opportunité d'entreprendre des transformations profondes et globales qui ouvrent une nouvelle ère d'innombrables possibilités. Ne nous privons pas de cette opportunité, mais ceci demande une autre gouvernance, un Etat stratège.

3. Remobiliser notre capacité de recherche et d'innovation

Soyons inventifs et utilisons toutes les ressources de notre système de santé, d'enseigne-



ment supérieur et de recherche. Oui, toutes ces générations de scientifiques, chercheurs au talent avéré, anciens, seniors comme cadets et qui ont fait et pourraient tant faire encore pour leur pays ; eux qui emportent des projets de recherche, qui portent les centres d'excellence et qui collaborent avec des instituts réputés. C'est le lieu de leur rendre un vibrant hommage, de leur manifester notre gratitude, et de leur dire qu'ils sont le fer de lance d'un Mali maître de son destin.

L'innovation est la force motrice qui nous permettra de réussir notre décollage économique : nous devons y mettre le prix qu'il faut. Notre capacité à nous développer par nous-mêmes en dépend. Le développement de la recherche doit être axé sur les besoins économiques et sociaux du Mali et fondé sur les priorités de son développement.

C'est dans cet esprit qu'a été créé en 2011 le Fonds Compétitif pour la Recherche et l'Innovation Technologique (FCRIT). Le Fonds est alimenté par des subventions budgétaires représentant 0,20% des recettes fiscales (on se souviendra que ce mode de subvention n'existait que pour les partis politiques avec 0,25%) et, pour ne remonter qu'à 2017 le fonds a reçu environ 2,333 milliards de FCFA ; 2018 : 2,6 milliards, 2019 le même montant et 2020 : 2,3 milliards CFA soit en quatre ans environ 9,8 milliards de francs CFA. Les ressources affectées au Fonds sont additionnelles aux allocations budgétaires existantes pour le secteur de la recherche.

Nous avons les compétences, des laboratoires de recherche de niveau élevé, des expériences avérées y compris en recherche vaccinale, comme en pharmacopée traditionnelle... Nos chercheurs sont déjà engagés, on doit les encourager et leur donner les moyens appropriés. Voilà le chemin des réponses endogènes et structurantes.

Sortons ce Fonds de la léthargie dans laquelle on l'a confiné. Enseignants, chercheurs, ingénieurs, industriels, artisans et producteurs agricoles... mobilisons-nous pour amener les pouvoirs publics à utiliser le Fonds comme un puissant levier, pour faire éclore les créativité, les innovations, faire jouer les compétences dans une articulation recherche et production avec une vision stratégique partagée, des axes de recherche prioritaires et le tout, porté par un agenda clair et volontariste.

4. Renforcer notre capacité de réflexions stratégiques et d'anticipation

Quels sont les lendemains de la pandémie Covid-19 ? Le monde va changer, sa gouvernance doit changer, de nouveaux équilibres sont en construction, des redistributions vont se faire : quel horizon pour le Mali et l'Afrique ?

Que de plans et de financements annoncés pour le Mali, pour l'Afrique. On reparle de la dette -

moratoire, annulation- sans interroger le système de la dette, ni les gouvernances encore moins les modèles économiques.

L'Afrique ne doit plus subir. Nous devons nous préparer, anticiper et construire notre propre chemin avec la ferme volonté de ne plus « ... continuer à dormir sur la natte des autres... », ni dormir non plus sur celle qu'on veut nous réserver.

Et comme nous le disions, « la vérité, c'est que les modèles institutionnels et économiques nés avec les indépendances ne sont plus en mesure de donner efficacité et cohérence même aux programmes les plus judicieux. Il nous faut changer de modèle. ».

Aussi, comment refonder notre modèle de gouvernance, de démocratie, notre modèle économique et donc de développement ? Nous devons nous donner les moyens de contribuer activement à la réflexion stratégique au niveau de notre région et de notre continent.

Et le Mali doit être à l'avant-garde, lui qui fut actif dans l'avènement de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) et dans celui de l'Union Africaine (UA). Nous devons nous hisser à la hauteur des nouveaux enjeux. Cela demandera une vision d'ensemble, de la planification, de la méthode et du courage.

Modibo SIDIBE
Ancien Premier ministre

SAER EMPLOI
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest



Législatives en Commune V : Bill veut imposer un hold-up électoral

Profitant de l'absence d'assesseurs représentant l'adversaire de son parti, l'ADEMA, au Législatives deuxième tour en Commune V du District de Bamako, Boubacar Ba dit Bill, ancien maire de la Commune et non moins Ministre de l'Administration Territoriale, n'a point hésité à abuser de son pouvoir pour favoriser ses protégés candidats à la députation.

Quelques jours auparavant, Moussa Timbiné, député sortant et arrivé 1er au premier tour des élections Législatives avec près de 30%, alerté par une réunion entre le maire de la commune, le ministre Bill et des jeunes assesseurs, avait adressé une lettre au Gouverneur du District pour attirer son attention sur la nécessité pour sa liste d'avoir aussi ses assesseurs dans les différents bureaux de vote vu qu'il s'agit d'une liste mixte majorité –opposition contre la sienne. Cette lettre sur injonction du Ministre Bill n'a reçu ni réponse, ni satisfaction de la part du Gouverneur de Bamako. Le candidat du RPM est donc parti aux élections amputé d'assesseurs impartiaux dans la plupart des bureaux de vote de la commune. Des indiscretions mon-

trant le maire et certains présidents de bureaux de vote, auguraient déjà du hold up qui se préparait contre la liste dirigée par le député sortant. Toutes les démarches auprès du Gouverneur pour sécuriser le vote et éviter un bourrage illégal ont été vaines. Le gouverneur n'étant que le bras exécuteur du ministre partisan. Ainsi Bill, ancien maire de la commune, à l'époque où le même Timbiné était 5ème adjoint et l'actuel maire Ouattara évincé de son poste de Secrétaire Général de la section RPM de la même commune, croyaient en cette élection tenir leur revanche. Le premier, en tant que ministre chargé de la proclamation des résultats provisoires, donne au décompte 277 voix de plus à sa liste qui, curieusement, ne gagne que là où Timbiné n'a pas d'assesseurs et là où des bourrages à 400 voix supplémentaires ont été signalés au profit de la liste ADEMA. Le second, Maire de la Commune a été vu vidéo à l'appui transportant des électeurs, allant dans des bureaux de vote qui ne sont pas les siens et multipliant les appels avec le Gouverneur du District. Beaucoup de vidéos circulent sur des réunions de bourrages d'urnes et de tripatouil-

lages pour barrer la route à la liste de Timbiné devenu la cible à abattre et pour les dissidents de son parti et pour le Ministre de l'Administration. Néanmoins, et contrairement à toute attente de la part du ministre, le décompte de la CENI donne Timbiné en tête avec des chiffres précis à plus de 400 voix d'écart. Depuis le ministre est dans tous ses états multipliant les appels et les pressions sur la direction de la CENI et menaçant des fonctionnaires du gouvernement. Les partisans de Timbiné se disent confiant, arguant avoir toutes les preuves de leur majorité incontestable. Quant aux partisans de la liste conduite par l'ADEMA, ils soutiennent que Timbiné, lâché par une partie de son parti, ne peut gagner contre eux. Comment expliquer alors que Timbiné ne perd que là où il n'a aucun assesseur ? Pourquoi le Gouverneur, bien qu'averti et bien qu'ayant eu le temps de désigner des assesseurs pour équilibrer, n'a rien daigné faire ? Pourquoi des réunions du ministre avec des candidats dans une compétition où il doit être l'arbitre ? Quel rôle a pu jouer le maire contre son camarade de parti dans la disparition et la réapparition au comptage des bulletins de vote ? Des questions que l'évolution de la situation et l'arrêt de la Cour Constitutionnelle ne manqueront pas d'élucider pour que triomphe la Démocratie et le vote citoyen.

■ **Ali DIARRA**

Législatives 2020 : Une véritable mutation politique se dessine

Quelques jours après la tenue du second tour des législatives, les tendances sont plus claires maintenant. Chaque parti politique sait son poids réel.

De prime abord, pas de surprise importante pour les trois grandes formations politiques, à savoir : le RPM, l'ADEMA (tous de la majorité présidentielle) et l'URD (parti du chef de file de l'opposition). Au regard des résultats qui circulent, elles arrivent respectivement, 1ère, 2e et 3e. Le seul fait marquant, c'est la régression en termes de nombre de députés des deux premières formations. Le RPM a moins de 45 et l'ADEMA moins de 25 contrairement à 2013 où ils avaient presque tout raflé. Cela est un signal fort ! Leur gestion du pouvoir n'a pas trop enchanté, certainement, les citoyens. Ça met même en doute la victoire d'IBK en 2018. Car il est difficile de comprendre qu'IBK écrase tout le monde à Bamako il y a si peu de temps et que son parti et son premier complice chutent de cette façon lamentable après.

Quant à l'URD, le parti maintient son statut de première force politique de l'opposition. Elle en sort même glorifiée avec le score engrangé

dans la capitale malienne où elle arrive première. Sa position étant renforcée, cela exprime certainement le regret du peuple au regard de l'injustice politique dont Soumaila a plusieurs fois été victime dans sa carrière politique. L'homme a de tout le temps été traité, sur du faux, comme étant le politique le plus pourri de l'histoire du Mali. Malgré des campagnes de dénigrement tout au long de cette traversée, il a su garder le sang-froid, maintenir de bonnes relations humaines avec ses adversaires ou ennemis politiques qui ont tout tenté contre lui. Tout au long de la mandature d'IBK, il n'a raté même un seul instant pour dénoncer la mauvaise gouvernance au bénéfice de qui ? Pas lui-même, mais le peuple malien. Et aujourd'hui il est la première victime, de cette mauvaise gestion, des hommes de sa trempe.

Enlevé à l'orée du premier tour des législatives, il est jusqu'à présent entre les mains des ravisseurs. Malgré cette situation très délicate, sa famille et sa formation politique maintiennent le cap avec un courage inédit. Et la récompense du peuple malien vient reconforter leur moral tout en laissant place à l'espoir pour

l'avenir.

Ces trois formations qui ont dominé l'histoire politique du Mali, de l'avènement de la démocratie à nos jours, se font cette fois-ci talonner par de nouveaux partis. Créés en mois d'une décennie, ils se positionnent en maîtres du jeu.

Le premier, désormais 4e force politique, si les tendances se confirment, c'est le MPM de l'opérateur économique, Hady Niangadou. En seulement deux ans, il a forgé un arsenal politique incontournable. Avec son score qui constitue déjà un groupe parlementaire, il sera le chou-chou du parlement.

Le MPM est suivi de l'ADP MALIBA du riche Aliou Boubacar Diallo. Avec 8 députés au compteur, le 3e à la présidentielle de 2018 aura aussi son mot à dire. Il vient de se donner une poutre solide pour les prochaines batailles électorales. Puisque ses ambitions sont grandes, il ne misera pas sur le RPM mais un camp qui se formera probablement pour s'approprier le pouvoir en 2023.

En marge de ces deux, d'autres pèseront tels que : la CODEM de Housseyni Amion Guindo ; Yèlèma de Moussa Mara ; ASMA de l'ancien PM, Soumeylou Boubeye Maïga, l'UDD de Tiéman Hubert Coulibaly.

Donc une véritable réorganisation de la classe politique se dessine à l'occasion de cette nouvelle législature. Le mandat sera rude car 2023 se prépare à partir de cet instant pour la succession d'IBK.

■ Boubacar Yalkoué



Secret de Femme : Que représente la « Jarre », « Fiyen » dans un foyer ?



La Jarre, « fiyen », fait partie des trousseaux de mariage dans la majorité des ethnies maliennes. C'est une pratique qui fait partie de nos coutumes et traditions. La présence de la jarre dans les trousseaux à une signification qui relève de la bonne réussite du foyer du jeune couple selon les vieilles femmes. Ainsi, elle joue un rôle primordial dans chaque foyer.

Il est question, ici, d'un vase de différentes tailles, fait à base d'argile, et réservée à la consommation d'eau seigne. Cet ustensile ménager symbolise l'entente, l'union et la solidarité dans la famille car tous les membres de la famille y boivent et avec le même bol : cela consolide les liens familiaux. » Une nouvelle mariée ne doit jamais être conduite chez son

époux sans une Jarre neuve dans son trousseau. Cela porte malheur au mariage », nous affirme une magnabaga. Elle a ajouté que la jarre peut aussi montrer un malheur dans le foyer en se cassant toute seule sans avoir de coup », nous a confié Bassan, la vieille magnabaga du quartier Daoudabougou. Une jeune femme divorcée nous confirme cela : « je possédais, dans mon trousseau de mariage, une jarre de taille moyenne. Avant même d'atteindre six mois, elle s'est percée sans avoir aucun coup. Au début, on ne pouvait pas la remplir. J'y mettais de l'eau chaque jour. Mais finalement, il était impossible pour elle de garder même un bol d'eau. Au même moment, mon foyer se déstabilisait, je ne m'entendais plus avec lui. Et on a fini par divorcer », dit-elle.

Selon Bassan, à l'arrivée de la nouvelle mariée dans sa belle-famille, la jarre est trônée par une vieille conseillère matrimoniale « magnabaga ». Elle peut être aussi installée par une autre femme qui répond à tous les critères pour son installation. "N'importe qui ne peut trôner la jarre de la nouvelle mariée. C'est une tâche de très haute estime qui n'est confiée qu'à une épouse modèle. Une femme hors mariage, divorcée ou celle qui a comme habitude d'abandonner son foyer ne mérite pas cet honneur car la protection du nouveau couple en dépend. L'épouse qui entretient sa jarre adoucit le cœur de son époux : « il y'a un réfrigérateur chez moi. Mais malgré tout, je remplis aussi soigneusement ma jarre chaque matin en ajoutant le "baby". Mon mari ne boit jamais l'eau du réfrigérateur, mais de la jarre, car, dit-il, cette eau a un goût exceptionnel par rapport à celle mise dans le bidon », dit Fatoumata, une jeune épouse de Kalaban.

La vieille Bassan ne manque pas de souligner qu'une femme modèle se garde toujours de laisser sa jarre vide. « Car en plus des membres de la famille, les anges et les âmes des défunts de la famille y boivent. » C'est très grave de laisser la jarre vide dans la maison. Elle confia aussi que son défunt grand frère, au village, a été une fois interpellé par une voix, très tard dans la nuit pour l'informer que la jarre était vide. « Solomane m'a dit qu'il a été réveillé par cette voix qui disait. Solomane y'a pas d'eau dans la jarre. Comment nous, nous allons boire ? », dit-elle en ajoutant qu'effectivement elle était vide et le chef de famille réveilla au même moment, une de ses femmes pour chercher de l'eau.

En effet, la croyance populaire en Afrique soutient que les esprits des morts protègent nuit et jour sur leurs familles. Ainsi ils se servent de la jarre. L'épouse doit toujours veiller à ce que la jarre ne manque pas d'eau, surtout pendant la nuit. La vieille Bassan confia aussi que la femme en aucun cas, ne doit emporter sa jarre de son foyer si elle veut le préserver. « Une union ne peut se faire sans malentendus. Cela n'est pas souhaitable, mais si la femme décide d'abandonner momentanément son foyer suite à des discordes, elle peut tout emporter sans conséquence sauf la jarre. Si elle l'emporte, alors elle ne retournera plus dans ce même foyer. Alors, l'épouse qui ne veut plus de son mariage, peut se permettre de briser sa jarre ou de l'emporter », fait elle comprendre.

COVID-19 : Les emprunteurs des transports urbains plus exposés que jamais

Pour éviter la propagation de la pandémie du coronavirus dans notre pays, le Mali, le gouvernement a pris des mesures à respecter. Parmi lesquelles: le lavage régulier des mains avec le savon, la limitation du nombre des passagers à bord d'un véhicule, le port de masque à nez, le couvre-feu, l'utilisation du gel hydro alcoolique, etc.

De ces mesures, s'il y en a une qui peine à être mise en pratique, c'est bien la limitation du nombre de passagers à bord d'un véhicule de passagers. Le personnel, les syndicats et même les emprunteurs de ces transports en communs sont plus exposés que les travailleurs de tout autre secteur du pays. De ceux-ci, il s'agit : des bus, mini bus Sotramas, taxis, motos taxis, etc.

À bord de ces véhicules, non seulement la mesure n'est pas respectée, mais souvent le nombre de passagers légal est dépassé. La Police de la circulation routière (CCR) qui est char-

gée de veiller au respect de la dite mesure, à travers des éléments positionnés un peu partout, n'en fait pas son problème. Elle se contente de prélever, sur les contrevenants, de quoi garnir sa poche.

Lorsque nous avons approché quelques chauffeurs de ces transports en communs, la plupart ont soutenu que l'Etat n'a envisagé aucune mesure d'accompagnement à leur égard. Se faisant, il leur est difficile de respecter cette mesure de limitation du nombre de passagers. Puisque, selon eux, ces véhicules de transports en commun appartiennent à des responsables de l'Etat qui n'ont pas pour le moment réduit les recettes journalières.

« Cette recette fixée de 15 000 à 25 000F CFA doit être remise au propriétaire du véhicule, chaque jour que Dieu fait. Donc, il nous faut obligatoirement l'obtenir », s'est insurgé un conducteur de Sotrama. Avant de laisser entendre que dans l'état actuel des choses, il serait

très difficile pour eux de mettre en application cette mesure.

Idem, pour le responsable d'un syndicat de ces transports urbains. Préférant garder l'anonymat, ce dernier pense aussi que, sans dispositions d'accompagnement venant du gouvernement, « nous ne serons pas en mesure de nous conformer à ce décret du ministre des Transports et de la mobilité urbaine ».

Les emprunteurs de ces moyens de transports de leur côté sont conscients du risque élevé de contamination auquel ils s'exposent. Mais, par manque de moyens, ils sont obligés d'emprunter ces transports en communs. Puisqu'ils n'ont pas d'autres moyens de déplacement. Et ils ont l'obligation de vaguer à leurs occupations en vue de pouvoir subvenir aux besoins de leurs familles.

En définitive, ce que nous retenons de ces différentes déclarations est que l'Etat refuse de débloquer des moyens pour soutenir sa politique. Si tel s'avère vrai, le gouvernement doit revoir sa copie et sa façon de faire les choses. Toute mesure qui peut impacter négativement sur le quotidien des maliens, dans le cadre de la lutte contre le COVID-19, doit être abandonnée par les plus hautes autorités du pays.

■ Ki-Zerbo



Niger : «Toutes les personnes interpellées seront déférées devant les tribunaux qui décideront de leurs sorts». Dixit le gouverneur de la région de Niamey



Suite à des actes de vandalisme perpétrés le 18, le 19 et le 20 Avril 2020 dans la nuit par quelques jeunes dans les rues de la capitale, le gouverneur de la région de Niamey, M. Issaka Assane Karanta a animé, lundi dernier un point de presse. Il s'est agi, pour lui de dresser le bilan des différentes interpellations issues de ces manifestations, mais d'aussi appeler la population au respect strict des mesures préventives instituées par les plus hautes autorités dans le cadre de la lutte contre la propagation de la maladie à coronavirus Covid-19.

Dans ses propos, le gouverneur de Niamey a rappelé que face à la pandémie du coronavirus, le Président de la République est sorti deux fois pour adresser un message à la nation. Messages dans lesquels, il avait proclamé l'Etat d'urgence sur l'ensemble du territoire national, Niamey étant l'épicentre de cette maladie. Il a assorti cette disposition d'une mesure de couvre feu et d'une autre mesure d'isolement sanitaire de la capitale. Pour M. Issaka Assane Karanta, la mise en œuvre de ces deux mesures a été bien appréciée par la majorité des populations de Niamey. Mais les deux premières semaines n'ont pas permis d'arrêter la propagation de la maladie. Comme

annoncé initialement, par le Président de la République, ces mesures ont été reconduites. «Face à cette reconduction, nous assistons malheureusement à des interprétations, voire des agissements, que nous ne pouvons comprendre», a souligné le gouverneur de Niamey. «Nous retrouvons malheureusement quelques jeunes qui bravent ces dispositions. Tantôt les jeunes animent des fadas avec une consommation abusive de Chicha, de chanvre indien et d'autres trouvent un malin plaisir à bruler des pneus sur la chaussée en installant des barricades de pierres et de briques pour entraver la circulation routière», a déploré le gouverneur de Niamey. Ces agissements provoquent la dégradation des biens publics et privés. «Ce sont des actes de vandalisme», a précisé M. Issaka Assane Karanta avant de rappeler que le Conseil Régional de Sécurité a toujours privilégié le dialogue, la sensibilisation pour amener les uns et les autres à comprendre le bien fondé de ces mesures. «En effet, dans un pays voisin où la population a délibérément accepté les consignes des autorités, il n'a été enregistré que 57 cas avec un seul décès. Par contre chez nous, sur 2505 testés, il a été prouvé des centaines de cas positifs avec malheureusement 20 décès», a

souligné le gouverneur de Niamey.

Issaka Assane Karanta a précisé que dans la nuit du 18 au 19 avril, des individus organisés ont entrepris de bruler des pneus et de s'attaquer à des biens privés dans la zone de Niamey 2000. «Ce qui a amené les forces de défense et de sécurité à procéder à 12 interpellations», a-t-il souligné. Ensuite, a-t-il poursuivi, dans la nuit du dimanche 19 au lundi 20 avril dernier, beaucoup de quartiers étaient embrasés. «Nous avons aperçu des motocyclistes venir déposer des pneus ; ailleurs aussi nous avons vu d'autres distribuant des bidons d'essence, plus loin nous avons rencontré des véhicules munis malheureusement d'autorisation de circuler entrain de donner des instructions. Ce qui veut dire que tout cela était bien planifié, bien organisé», explique-t-il. Qu'il s'agisse des quartiers Gamkalé, Saga, Talladjé 50 mètres, Banifondou, Boukoki, «nous avons suivi les gens et nous avons procédé à 56 interpellations. Les forces de défense et de sécurité restent vigilantes, à pied d'œuvre et engagées à faire preuve de professionnalisme, de détermination pour interpellier tous ceux qui tenteraient de nous distraire», a-t-il indiqué. «Tous les dégâts occasionnés seront évalués et seront remboursés à la charge des auteurs au franc près. Tous les gens interpellés seront déférés devant les tribunaux qui décideront de leurs sorts», a déclaré le gouverneur de Niamey.

Issaka Assane Karanta a salué l'attitude de la population qui respecte le couvre feu et les autres mesures préventives. Il l'a aussi encouragé à se distancer des individus mal intentionnés. «Nous allons remonter, de fil à aiguille, à tous ceux qui sont entrain de tirer les ficèles dans l'obscurité. Les mains invisibles seront visibles et présentées à l'opinion nationale et internationale, puis traduites en justice», a-t-il prévenu.

■ **Yacine Hassane**

Coronavirus au Sénégal : 30 nouveaux cas dont 4 issus de la transmission communautaire

Lors du point de la situation de ce mercredi 22 avril, le Directeur du cabinet du ministre de la Santé et de l'Action sociale est revenu sur la liste des décès qui s'allonge. "Le Sénégal a enregistré hier, mardi, son 6ème cas de décès lié au Covid-19", a déclaré Docteur Aloyse Waly Diouf.

Ce qui fait 3 décès causés par cette maladie en l'espace de 72 heures.

Prononçant, les résultats des examens virologiques du jour, le porte-parole du ministère de la Santé et de l'Action a dévoilé que sur 482 tests effectués, 30 sont revenus positifs. Il s'agit, indique-t-on dans le communiqué numéro 52, de 26 cas contacts suivis par les services du ministère et de 4 cas issus de la



transmission communautaire détectés à Touba.

4 cas communautaires identifiés à Touba

"11 patients hospitalisés ont été contrôlés négatifs et aucun cas grave n'a été signalé. L'état de santé des malades hospitalisés est stable", a fait remarquer le Directeur de cabinet du ministre Abdoulaye Diouf Sarr. Le pays compte 442 cas confirmés par tests. 253 personnes sont sorties guéries de l'hôpital. Là où, 6 décès sont enregistrés et 1 évacué (finalement décédé en France). 182 patients sont en train d'être suivis dans les hôpitaux. La situation devient de plus en plus grave. Du coup, le ministère de la Santé exhorte, comme toujours, les populations au respect strict des mesures de protection individuelle et collective.



Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Covid-19 : Le casse-tête des joueurs en fin de contrat



A lors que leur contrat se termine à la fin de la saison, plusieurs internationaux maliens, dont le capitaine des Aigles, Abdoulaye Diaby, doivent conjuguer avec la pandémie du coronavirus qui a bouleversé le calendrier mondial

La propagation de la pandémie du coronavirus affecte le football mondial. Depuis mars, les compétitions sont arrêtées dans presque tous les pays du monde et l'incertitude plane sur la saison. Les joueurs sont confinés partout et ceux dont le contrat se termine fin juin commencent à se poser des questions sur ce qu'il va se passer dans les semaines ou les mois à venir.

Évidemment, les expatriés maliens ne sont pas

épargnés par la crise sanitaire mondiale, même si la FIFA a recommandé aux clubs d'étendre les contrats qui auraient initialement dû expirer au mois de juin jusqu'à la fin effective de la saison. Concernant les dates du prochain mercato, elle a indiqué qu'elle ferait «preuve de souplesse» et qu'elle s'adapterait afin que les dates du marché des transferts «encadrent la fin de la saison en cours et le début de la prochaine».

Parmi les expatriés maliens qui devraient changer de club à la fin de la saison, il y a le capitaine des Aigles, Abdoulaye Diaby qui a été prêté par le Sporting de Portugal au Besiktas pour la saison. Normalement, le prêt d'Abdoulaye Diaby prend fin le 30 juin et trois options

s'offrent à l'international malien : rester au Besiktas, retourner au Sporting ou rejoindre un nouveau club. Cette année, l'attaquant malien a joué 23 matches pour 2 buts et une passe décisive.

C'est en 2018 qu'Abdoulaye Diaby a été transféré au Sporting Portugal, club avec lequel il a disputé 44 matches et marqué 7 buts. Auparavant, le capitaine des Aigles avait porté successivement les couleurs d'Excel Mouscron et du FC Bruges (Belgique). Selon le quotidien portugais A Bola, Abdoulaye Diaby intéresse le Standard Liège et pourrait retourner en Belgique à la fin de la saison.

Adama Traoré se trouve dans la même situation que le capitaine Abdoulaye Diaby. En effet, le joueur a été prêté au FC Metz par l'AS Monaco et le prêt doit se terminer le 31 août. Avec Metz, «Noss», comme l'appellent familièrement les supporters, a disputé 15 rencontres cette saison. Il a marqué 1 but et distribué 4 passes décisives. Un autre Aigle, Cheick Keïta est en fin de contrat. Formé au centre de l'AS Monaco, le joueur de 24 ans évolue actuellement à Birmingham City (D2 Anglaise) où il a été prêté par KAS Eupen (1^{ère} division Belge). Va-t-il retourner en Belgique ou signera-t-il dans un nouveau club ? La deuxième hypothèse semble la plus plausible, quand on sait que le joueur intéresse de nombreux clubs.

Le défenseur de Lens (Ligue 2 française) Massadio Haïdara devrait également changer de couleur à l'issue de la saison. Le contrat de l'international malien (23 matches, 1 but et 4 passes décisives cette saison) se termine le 30 juin et selon plusieurs médias français, le Franco-Malien va probablement quitter les Sang et Or après trois ans de bons et loyaux services, mais on ignore encore la future destination de Massadio Haïdara.

Le nom de Cheick Fantamady Diarra (Châteauroux, ligue 2 française) est également cité parmi les joueurs annoncés sur le départ. Cette année, le joueur formé au Centre Salif Keïta (CSK) et passé par Rennes et Auxerre a disputé 19 matches, pour 4 buts et 2 passes décisives. Mais pour ces expatriés maliens, comme pour tous les joueurs en fin de contrat ou désireux de changer de club, tout dépendra de la suite de la pandémie du Covid-19.

■ **Boubacar KANTÉ**



Cote d'Ivoire : Suspecté d'avoir couché avec la femme de Didier Drogba, Al Moustapha s'explique

Amedi dernier, Al Moustapha avouait avoir couché avec la femme d'un ancien international footballeur ivoirien. Après les polémiques engendrées par sa déclaration, il est revenu à la charge pour s'expliquer.

Al Moustapha a reconnu sur l'émission « Rien à cacher », samedi 18 avril 2020, avoir couché avec la femme d'un ancien footballeur, aujourd'hui candidat à la présidence de la Fédé-

ration ivoirienne de football (FIF). « Dans ma vie, la seule chose que je regrette le plus et qui continue de peser sur ma conscience, c'est d'avoir eu des rapports sexuels ici à Abidjan avec la femme d'un ami, un ancien footballeur ivoirien qui a fait fortune et qui est aujourd'hui candidat à la présidence de la FIF (Fédération ivoirienne de Football) », avait-il révélé.

Les clarifications de Al Moustapha
Les internautes ont très vite fait d'identifier la

légende Didier Drogba. La raison: il est le seul ancien footballeur ivoirien déclaré candidat à l'élection du prochain président de la FIF. « Je ne parlais pas de Didier Drogba. C'est un frère que je respecte beaucoup. On n'est pas amis à ce point. Entre nous, c'est le respect. Il me salue partout où il me voit. C'est quelqu'un que j'apprécie énormément pour son courage. Je ne parlais pas de lui », a-t-il expliqué. Selon lui, "Rien à cacher" est une émission de radio et Didier Drogba, c'est un frère. « J'étais très content quand j'ai appris qu'il est candidat, parce que c'est quelqu'un qui a véhiculé l'image de notre beau pays à travers le monde entier. Il mérite de ce fait, la reconnaissance de tous les Ivoiriens », a-t-il confié à AprNews. Cette clarification de l'ex-boucancier Al Moustapha sème encore plus le flou autour de cette affaire d'adultère. Toutefois, pour l'heure, l'ancien footballeur ivoirien, Didier Drogba, ne s'est pas encore prononcé.

**WESTERN
UNION**

WU SM

MONEY TRANSFER



Bélier (21 mars - 19 avril)

Le milieu professionnel est favorisé par les excellents transits du jour. Vous êtes mis en lumière, dynamique, et vous faites preuve d'une grande confiance en vous. Vous êtes lucide, serein et combatif ! Profitez donc de tous ces atouts du jour.

Le côté financier ne vous pose pas de problème pendant cette période faste. Les bons transits du moment vous sont favorables et c'est tant mieux. Mais ce n'est pas une raison pour dépenser sans compter. Il faut tout de même penser aux lendemains !



Taureau (20 avril - 19 mai)

Aujourd'hui, côté professionnel, rien ne se passe comme vous l'aviez prévu. On peut dire que vous pédalez un peu dans la semoule. Vous partez dans tous les sens, sans trouver le bon chemin et c'est plus une perte de temps, qu'autre chose.

Le terrain est glissant du côté de vos finances. Vous n'avez pas toutes les clés, du coup, vous perdez non seulement du temps, mais aussi de l'argent. Vous cherchez des solutions rapides, pour renflouer vos comptes, la situation vous stresse.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vos collègues n'auront pas vos faveurs, ni même votre estime... Pour vous, ce seront avant tout des concurrents... Donc, pas de conseils, pas d'échanges constructifs, pas de coup de pouce... Vous vous comporterez comme si vous étiez seul dans l'entreprise.

Votre visibilité financière à long terme sera excellente. La planète Mercure fera une incursion dans un secteur de votre ciel astral se rapportant à l'argent... Vous pourriez aussi avoir beaucoup plus de responsabilités liées au patrimoine familial.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Une désorganisation importante change vos plans ! Vous devez partir ou accepter un licenciement. Ce virage s'annonce être une chance ! L'inattendu vous accompagne ! Il faut vite réagir et suivre le destin ! Cette situation apporte une joie inattendue !

La meilleure solution pour économiser est d'éviter de sortir ! Les distractions amputent une partie du budget ! La sagesse est conseillée. Vos proches peuvent vous rendre un service pour économiser. Cela peut passer par des articles ou du mobilier.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous ne lâchez rien ! La persévérance dont vous faites preuve aujourd'hui suscite l'admiration de vos collègues. Votre comportement est encore plus conquérant que d'habitude. La maîtrise des actes est parfaite, vous savez où et jusqu'où vous voulez aller.

Votre sens des valeurs, bien conscientisé, est un atout très important pour votre gestion financière. Vous parvenez à contrôler parfaitement toutes les dépenses que vous pourriez faire, et notamment cette envie de voyage qui vous prend un peu la tête !



Vierge (23 août - 23 septembre)

Apparemment aujourd'hui, cher Vierge, vous prenez une revanche sur votre passé. Professionnellement, une belle surprise vous tombe sur la tête, vous ne pouvez pas dire que les astres ne vous ont pas gâté. Vos efforts sont loin d'être vains.

Les indicateurs financiers sont au vert, ce n'est pas pour cela qu'il faut dépenser votre argent n'importe comment. Vos finances pourraient bénéficier d'un coup de pouce inattendu, c'est une excellente nouvelle. Vous vous pincerez pour y croire !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous ne rendrez pas la vie facile à vos collaborateurs, du moins ceux qui se trouveront sous vos ordres ! L'astre lunaire sera intransigeant... Aujourd'hui, vos consignes seront claires : dossiers à retravailler, encore et toujours ! Pas commode...

Des questions liées à un partage, à un remboursement, ou à un litige avec votre assureur concernant un sinistre pourront poser un énorme problème. Plus que jamais, votre rapport à l'argent sera conflictuel. Une assistance juridique ne sera pas à exclure.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous travaillez d'arrache-pied ! Vos supérieurs aiment votre méthode de travail. Aujourd'hui, l'activité augmente et la cadence aussi ! Une désorganisation dans votre service pénalise votre rendement. Vous pourriez remplacer un collaborateur absent !

Il est compliqué de faire des économies ! Elles sont différées parce que les charges sont importantes. Vous êtes dans une période d'intenses dépenses ! Aujourd'hui, penser à l'argent peut vous stresser du matin au soir ! Il est urgent de lâcher prise !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Avec une telle créativité aujourd'hui, les métiers artistiques sont largement favorisés. Mais votre grande imagination est utile dans tous les domaines professionnels, et une belle surprise pourrait même se produire. Vous adorez votre travail !

Le bel aspect Vénus/Jupiter dans le domaine de l'argent est de très bon augure et promet une expansion certaine de vos finances. Essayez de tempérer votre comportement d'adolescent aujourd'hui, qui pourrait vous pousser à faire des folies financières !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous prenez de nouvelles initiatives, professionnellement vous êtes épanoui, mais il manque un petit quelque chose que vous n'arrivez pas à identifier. Peut-être que si vous aviez des moyens supplémentaires, tout irait beaucoup mieux. Aujourd'hui, les rentrées d'argent se font rares, les astres n'ont pas prévu de grands mouvements sur vos comptes. Cependant, surveillance et prudence sont conseillées. Ne faites pas de folies avec votre argent. Les grosses dépenses sont à éviter.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Ce sera le moment de parler de votre statut à vos supérieurs afin de mieux stabiliser votre carrière. Ami Verseau, un détail important : il faut savoir mettre le poing dans sa poche au moment opportun, sous peine de se faire taper sur les doigts.

Le Soleil sera le maître des Euros ! Chance ultime, il sera aussi présent dans votre signe... Revenus boostés, budget consolidé, et pourquoi pas augmenté, votre épargne pourra même en ressortir bonifiée ! À vous de tenir le rythme des bonnes résolutions.



Poisson (19 février - 21 mars)

Les relations de travail apportent des amitiés. Soyez tout de même prudent ! Gardez vos rêves professionnels secrets. Du côté des tâches, elles deviennent agréables. Vos fonctions peuvent vous mettre au contact d'une clientèle. Gardez confiance en vous !

Embellir votre quotidien, coûte de l'argent. Vous devez réaliser des économies. Un projet peut représenter beaucoup d'argent. Il est lié à un achat mobilier. Refaire la décoration vous oblige à sortir de l'argent. Vous avez envie de vous faire plaisir.

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com



BDM SA

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE